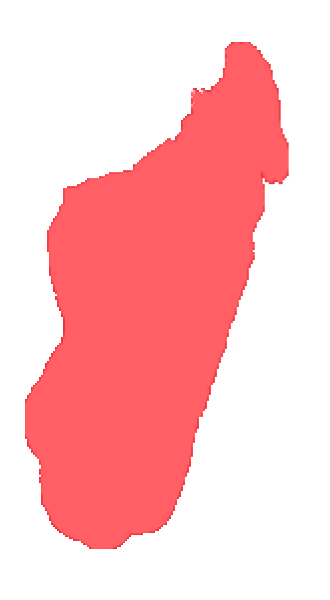
Bibliothèque malgache / 53

Bulletin du Comité de Madagascar

3e ANNÉE – N° 2 – Août 1897



CONSEIL DU COMITÉ DE MADAGASCAR

Séance du 28 juillet 1897.

Présidence de M. Charles Roux, président.

Étaient présents : MM. Delhorbe, Armand, Duportal, Delacre, Daléas, Gruet.

La séance est ouverte à 8 heures.

M. Delhorbe donne lecture d'une lettre de M. Hanotaux. M. le ministre des Affaires Étrangères remercie le Conseil du témoignage de condoléances qu'il lui a adressé, au nom du Comité, au sujet du décès de M. Ranchot, ancien résident général de France à Madagascar.

Le Conseil examine la situation financière. Des vues sont échangées relativement à l'impression d'un Guide de l'Émigrant à Madagascar, susceptible de rendre de précieux services aux colons et aux voyageurs. Les frais de publication seront supportés en commun par le Comité de Madagascar et par l'Union coloniale.

Le Conseil examine diverses questions relatives à la reprise de la publication du Bulletin.

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ

Membres fondateurs :

MM. DELAUNAY-BELLEVILLE, président de la Chambre de commerce de Paris.
VICOMTE ARMAND, à Paris.
FERDINAND PERIER, banquier à Paris.
DUPORTAL, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

MM. CH. PAULMIER, député.
DUPRAT, directeur de la Cie des Chargeurs-Réunis.
GEORGES KŒCHLIN, industriel à Belfort.
Cie HAVRAISE péninsulaire.

Membres sociétaires :

MM. J. CHAILLEY-BERT, secrétaire général de l'Union coloniale française.
E. GROSCLAUDE, publiciste, à Paris.
E. GARNOT, député, administrateur des Messageries maritimes.
COMTE DE DION, à Paris.
M. AMIEUX ET Cie, à Nantes.

Membres adhérents :

R. P. CAMBOUÉ, procureur de la Mission de Madagascar, Paris.
MM. RAZOULS, ingénieur à Marseille.
D'YERVILLE, à Paris.
A. POULIN, négociant à Beïra.
DEPINCÉ, secrétaire général de la Cie des Nouvelles-Hébrides, Paris.
JEAN SCHEURER, industriel à Belfort.
FERDINAND SCHEURER, industriel à Belfort.
BRALLY, à Paris.
F. GRISENHEIMER, négociant à Paris.

LA VIE D'UN COLON À MADAGASCAR

On a bien voulu nous communiquer la lettre suivante qui émane d'un Français, établi à Madagascar avec sa femme. On y remarquera certainement le ton d'assurance tranquille qui y domine, et qui contraste agréablement avec celui de beaucoup de correspondances coloniales, qui sont chagrines et amères. Cette lettre prouve qu'avec du courage, de la confiance et un peu de savoir-faire, un colon a de sérieuses chances de succès. On remarquera certainement aussi la multiplicité et la précision des détails que contient cette lettre. Elle renferme beaucoup d'indications précieuses, dont les personnes désireuses de tenter fortune dans notre nouvelle colonie ne sauraient manquer de faire leur profit. Le *Bulletin* voudrait recevoir fréquemment de ses correspondants des documents de ce genre. Ils sont particulièrement propres à bien faire connaître Madagascar, et à contribuer à l'œuvre que le Comité a pris à tâche d'accomplir.

Le colon français qui émigre à Madagascar doit avoir une bonne santé, un caractère gai et jovial, de la perspicacité, car il lui faudra se méfier. S'il ne connaît qu'imparfaitement les cultures coloniales, il fera bien de passer un mois ou deux à visiter et à examiner de près la caféerie modèle de MM. Isautier frères, à Saint-Pierre, ou les belles vanilleries de MM. Laborde à Saint-Denis (Réunion), ou de M. Leffray, ou bien encore en débarquant à Tamatave de pousser une pointe jusqu'à Vatomandry et Mahanoro, les deux grands centres de cultures coloniales.

Le choix du lieu d'établissement. – Il existe sur la route de Fianarantsoa, à une petite journée de la côte, des plaines splendides où pousse une herbe drue. Ces terres conviendraient on

ne peut mieux à l'élevage des bœufs, chevaux, mulets et moutons français. Il n'y a pas de souches. Il serait facile de défoncer, labourer et changer l'espèce de l'herbe indigène. Les plantations y prospéreraient également. La côte Est offre des terres productives. Il y tombe beaucoup de pluie, ce qui favorise le développement des semis et de l'ensemble de la végétation. Le nouveau colon s'en trouve bien, car ces ondées fréquentes rafraîchissent l'atmosphère, aiguisent l'appétit, et facilitent le sommeil. Il y a un léger inconvénient : l'abondance des moustiques. Il faut apporter des moustiquaires ou des tissus propres à leur confection.

Je suis fermement convaincu que les colons auraient avantage à se placer entre Mananjary (Masindrano en hova) au Nord et Vangaidrano au Sud. Cette partie de la côte Est est très saine. Il y a peu de marais et par conséquent peu de fièvres.

À Mananjary il n'y a pas de forêts. On cultive sur les bords du fleuve, le Mananjary. Toutes les bonnes terres sont achetées jusqu'à 7 ou 8 kilomètres de Tsiatosky. Mais au-delà quelques centaines de colons trouveraient encore à acheter des propriétés excellentes de 100 à 200 hectares. La largeur des terres d'alluvions est de 100 à 500 mètres. Il n'est pas nécessaire de planter sous abri. Le soleil n'est pas assez ardent pour l'exiger.

Voici pour cette contrée quelques données thermométriques prises de l'intérieur de notre case, à vingt mètres tout au plus d'altitude au-dessus du niveau de la mer.

	Nuit.	Jour.
Avril à fin septembre.	9° à 18°	18° à 25°.
Fin octobre à fin février.	18° à 25°	20° à 30°.

De Mananjary à Vanganidrano, il y a de grandes forêts, près de la côte. Le colon pourrait y créer des caféeries ou des cacaoyères splendides. Pour y faire croître ses lianes de vanille, il ne lui serait point nécessaire de planter des tuteurs de pignon d'Inde. Il n'aurait qu'à les planter au pied des arbres, dans l'humus et les pourris d'arbres (procédé Edmond Laborde de la

Réunion). Ce procédé est le moins coûteux de tous. Il n'y a à abattre que les gaulettes, les jeunes pousses d'arbre, deux fois par an, afin de dégager les lianes. Au moyen de clous, on fixe à l'arbre horizontalement une planchette à un mètre au-dessus du sol. Deux fois par an, avant la floraison et un peu avant la maturité des gousses, on descend les lianes, qu'on enroule autour du support. Cela s'appelle « chagriner la vanille ». Grâce à ce moyen, les fleurs sont plus jolies et les fruits plus beaux.

Si l'on ne veut pas préparer sa vanille soi-même, il existe presque partout des préparateurs, colons de Bourbon, qui achètent les gousses vertes au prix de 4 à 8 fr. le kilog., selon la beauté. Cela fait, en somme, un beau bénéfice. Même au prix de 2 fr. 50 le kilog., le planteur s'en tire encore. Les lianes de 2 m. 50 de longueur rapportent à 18 mois. Dans cette contrée, le riz n'est pas trop cher. On peut y faire du commerce, et la sécurité y est parfaite.

Plus au Sud, de Vangaindrano à Fort-Dauphin, les habitants, de caractère belliqueux, sont continuellement en querelle ou en guerre. Ils ne portent aucun vêtement. Ils se sont enrichis par la vente du caoutchouc (maintenant épuisé) et possèdent des bœufs. Paresseux de nature, ils ne veulent travailler à aucun prix : dans cette contrée, rien à faire.

Au nord de Mananjary, à Mahela, Mahanoro, Vatomandry, Tamatave, on trouve des travailleurs à 10 et 15 fr. par mois. Dans ces deux dernières places, le riz est plus cher. Il vaut de 10 et 20 fr. les 100 livres. Les outils (engades) sont plus chers, 3 à la piastre ; à Mananjary, 7 à 8 à la piastre. Cette contrée est très fiévreuse. Au nord de Tamatave, jusqu'à Diégo, les fièvres sont plus fortes et plus fréquentes. Le soleil est plus chaud, les travailleurs, plus rares, se paient 20 francs par mois. Il y a de grands espaces occupés par les forêts. Le pays est moins sûr. La vie du colon y serait, pour moi, plus coûteuse.

Après qu'il aura choisi son terrain d'exploitation, le colon devra en faire la demande sur papier libre, avec croquis à

l'appui, à M. le Résident. Les terrains, même ceux qui sont cultivés par les Malgaches, valent 5 fr. l'hectare.

Il vaut donc mieux les acheter que les louer à raison de 0 fr. 50 l'hectare, ou faire une demande de concession gratuite, toujours longue à obtenir.

De la manière de vivre. – Il est indispensable d'observer des règles d'hygiène, d'user beaucoup des ablutions d'eau froide ; ne jamais sortir à jeun, être sobre, ne pas veiller, faire bouillir l'eau que l'on boit.

Après les ondées, lorsque le soleil est chaud, éviter de sortir, on attrape mal aux yeux, à la tête, puis la fièvre. Lorsqu'on éprouve une courbature, prendre un ou deux cachets de 30 centigrammes de bromhydrate de quinine pendant deux ou trois jours. Il vaut mieux apporter les remèdes de France. Ils y sont de meilleure qualité et moins chers qu'à Madagascar.

Un colon français réussira à Madagascar s'il y vient avec sa femme et ses enfants. Il se trouvera dans un milieu sain, son moral sera soutenu. Il évitera les fréquentations pernicieuses.

Pour effectuer les paiements, il est commode d'être muni d'un carnet de chèques du Comptoir d'Escompte. On fera bien aussi d'apporter quelques billets de banque pour charger les lettres, car les bons et les mandats de poste n'existent que dans les grandes villes.

Si le colon est isolé, il fera bien de laisser à son correspondant, dans la ville la plus proche, une certaine somme, avec laquelle ce dernier paiera les menus objets dont l'envoi lui sera demandé.

Objets à apporter. – Il est préférable pour un colon de venir à Madagascar avec son vin, son épicerie, ses conserves, sa farine et ses briques, s'il veut faire un petit four. Cela lui reviendra moins cher que de les acheter à Madagascar. Apporter de France les vêtements, drill blanc et jaune surtout. Apporter aussi quelques vêtements chauds, surtout des couvertures de laine,

car pendant six mois au moins, on est bien aise de les avoir pour dormir : de deux à six heures du matin il fait froid. Le thermomètre oscille entre 10° et 15°. Apporter aussi des chemises et des ceintures de flanelle ainsi qu'un caoutchouc. Les chaussures sont chères, le colon fera bien de s'en pourvoir en France pour un ou deux ans : les brodequins de chasse munis de petits clous sont à adopter de préférence.

Il sera avantageux de se servir de malles peu volumineuses.

Le colon devra être pourvu en arrivant de vaisselle, d'assiettes, casseroles, gobelets en fer émaillé. On trouve ces différents objets à Masindrano, mais à un prix double de celui auquel ils sont vendus en France.

Qu'il apporte des outils de charpente, des rabots, des ciseaux, des scies, etc. Arrivé là-bas, le colon sera presque toujours obligé de dresser des Malgaches pour construire sa grande case. Il y a bien des charpentiers créoles, mais ils sont si paresseux et si exigeants sur les salaires et sur toutes choses que l'on est dans la nécessité de se passer de leurs services, comme je l'ai fait. Quarante ou cinquante pelles jardinières, peu lourdes, seront utiles pour le défonçage du sol. Les outils qui se vendent à Madagascar sont chers et de mauvaise qualité. Les clous se vendent cher : 6 fr. 25 les 5 kilogs. Apporter quelques pulvérisateurs, un baril de sulfate de cuivre, un baril de chaux, un baril de mélasse, ingrédients nécessaires pour détruire l'*hémileïa* qui attaque les caféiers.

Apporter : une petite armoire à linge, un petit buffet de salle à manger, quelques chaises, le tout démontable, des vis à bois, quelques paumelles, targettes, crochets, fiches chanteau, une chaîne en fer pour pirogue, quelques cadenas. Il est indispensable d'apporter *sa literie.*

Il est nécessaire d'acheter à Marseille quelques fauteuils pliants pour se reposer à bord et ensuite chez soi. À Port-Saïd, on trouvera des casques et chapeaux en caoutchouc et moelle d'aloës. En marchandant, on a le tout à bon marché.

Arrivé à Majunga ou à Tamatave, acheter des filanzanes, car dans les autres contrées de l'île, on n'en trouve pas, du moins à bon compte.

Le colon devra être muni d'armes : un revolver au moins, un fusil de chasse, un fusil de guerre, Winchester, par exemple, à cartouches réamorçables. Il devra aussi être pourvu d'amorces, de poudre et de plomb.

Prix des denrées. – Le riz se paie ici 8 fr. 75 les 100 livres ; un petit poulet, 0 fr. 20 ; un canard, 0 fr. 50 à 0 fr. 80 ; une oie, 1 fr. ; le pain, 0 fr. 40 à 0 fr. 45 la livre ; le vin, 175 fr. la pièce ; l'huile, 3 fr. 50 le litre ; la graisse, 0 fr. 60 la livre ; la livre de bœuf, 0 fr. 10.

Voici un aperçu des prix de quelques denrées. Cotonnades : Belambana, 385 fr. les 1,000 yards (25 pièces de 40 yards), kely-lambana, 10 fr. les 40 yards ; toile à chemise, 13 fr. les 40 yards ; indiennes, 10 fr. 60 les 24 yards ; pathnas, 1 fr. 65 l'un (5 yards 1/2) ; borano, 8 fr. 10 les 24 yards ; karayes (marmites sans pieds), 12 pour 14 fr. ; marmites, suivant grandeur, 0 fr. 75, 1 fr. 15, 1 fr. 55, etc. ; aiguilles, 0 fr. 30 le paquet ; boutons, 0 fr. 40 la grosse ; savons, 0 fr. 125 le morceau ; pétrole, 0 fr. 40 le litre (11 fr. 25 à 15 fr. le bidon de 18 litres) ; sel français, 12 fr. les 100 kilos ; sucre, 0 fr. 80 le kilo ; saucisses (la boîte de six), 2 fr. 50 ; cervelas (la boîte de 3), 2 fr, ; boudins (la boîte de 3), 2 fr. ; petits pois (la boîte), 1 fr. ; haricots verts, 1 fr. 25 ; boîte d'une livre de beurre, 2 fr. 50 ; une livre de chocolat, 3 fr. 50 ; la caisse de 24 bouteilles de bière, 22 fr. 50 ; la caisse de 12 bouteilles d'absinthe, 50 fr. ; la livre de tabac, 5 fr. ; le cahier de papier à cigarettes, 0 fr. 25.

Dépenses. – Pendant la première année, il faut compter pour exploiter 25 ou 30 hectares, en y comprenant le salaire et la nourriture des travailleurs, l'achat des bœufs, la nourriture des colons, l'achat des pirogues, des bois et planches nécessaires à la construction de la grande case, de la cuisine, des magasins, l'achat des terrains et des semences, enfin les frais de voyage, de 500 à 800 fr. par mois ; la deuxième année, les frais se rédui-

sent à 200 ou 300 fr. par mois. Il faut encore compter parmi les frais généraux, un commandeur à 15 ou 20 francs par mois, un cuisinier à 10 ou 15 fr., une blanchisseuse, 7 à 10 fr.

Cultures. – Les cultures principales sont le café Libéria, et même le « petit café », le cacao, la vanille, le giroflier, le poivrier. Le thé, le caoutchouc, le coton sont encore des cultures peu connues à Madagascar. Les meilleures terres sont celles d'alluvion ou celles situées au bord des cours d'eau. Quelques terres rouges non mélangées de gravier sont passables.

Il est indispensable de fumer les caféiers, afin d'éviter les maladies et d'obtenir de meilleures récoltes. Le colon fera donc bien d'acheter un troupeau de 50 à 100 bœufs. Le prix des bœufs varie de 15 à 25 fr., selon la grosseur de l'animal.

Il faut avoir pour commencer de 30 à 50 Malgaches pour défricher et creuser les trous. Il faut les payer exactement, être juste et ferme avec eux et ne jamais les frapper. Il est difficile de retenir les Malgaches. Beaucoup quittent la propriété, le mois fini.

Les pommes de terre, les légumes de France se vendent bien dans les villes où il y a des Européens.

Bénéfices possibles. – Une exploitation en plein rapport donnera des bénéfices sérieux au colon, qui fumera convenablement, qui aura soin de ses plants, qui parera au gâchage qu'engendre la fainéantise des Malgaches. Le café peut, sans exagération, rapporter au bout de quatre à cinq ans de un à deux francs sur pied ; quand il a trois ans, la récolte paye déjà les frais de l'année. Je n'ai pas de données précises sur les autres cultures. Un colon placé à proximité d'un gros village peut faire du commerce en vendant des cotonnades, des marmites, du sel, du fil, des boutons, etc., et gagner un bénéfice de quelques francs par jour et même plus.

En résumé, je crois fermement au développement de la culture coloniale et à la réussite du colon sérieux qui vient avec sa

famille à Madagascar, pourvu qu'il soit son maître, c'est-à-dire qu'il possède au moins 20,000 fr. et qu'il sache *planter*.

LES JARDINS D'ESSAI

En février dernier, le général Gallieni qui porte tant d'attention à tout ce qui touche la colonisation, et qui ne néglige aucun moyen d'enrichir pacifiquement Madagascar, a créé les jardins d'essai de cultures coloniales. Son but est de donner aux colons, dès leur arrivée, un guide des cultures appropriées au pays et de faire faire pour eux les essais qui les ruineraient et les rebuteraient.

Un arrêté paru au *Journal officiel* de Madagascar a fixé les grandes lignes du projet. Une propriété de l'ancien premier ministre Rainilaiarivony, située à Nahanisana, à quelques kilomètres au nord de Tananarive, a été affectée à un premier jardin d'essai. Elle avait une étendue d'une dizaine d'hectares, mais depuis, par des achats successifs, elle a été augmentée de plusieurs rizières voisines et de bois. Dans certaines parties la terre est bonne et on a commencé à y acclimater les plantes qu'il importe de placer au début dans les meilleures conditions de succès ; dans d'autres parties, le sol est moins fertile et on y a ensemencé des plantes indigènes qui serviront de point de comparaison.

Les travaux d'aménagement du jardin ont été commencés au mois de février et ont été poussés activement afin que le service puisse fonctionner cette année même. Cinquante Malgaches travaillent depuis lors au défoncement des parcelles d'essais, au tracé des allées, à la construction des hangars pour les semis délicats… etc.

En outre, par arrêté en date du 16 mars, le général Gallieni a complété cette organisation du jardin de Nahanisana en affectant 3.500 francs à la création d'une bouverie et 5.000 francs à l'aménagement d'une bergerie qui seront annexées au jardin

d'essai et enfin, dernièrement en mai, il a attribué à l'ensemble de l'œuvre un crédit net de 25.500 francs.

Le but que se propose le général Gallieni est de fournir tous les plants, toutes les graines, toutes les boutures, etc., qui pourront lui être demandés par les Européens et par les indigènes. Il voudrait même arriver à pouvoir donner gratuitement les espèces qu'il serait avantageux de voir s'acclimater à Madagascar. Pour obtenir de bonnes graines, il n'a négligé aucun moyen, il s'est adressé à diverses sources, non seulement à la France et à nos colonies telles que la Réunion et la Cochinchine, mais encore il a acheté des essences d'arbres dans les pays étrangers, Maurice par exemple lui a fourni, entre autres, des manguiers, des camphriers, etc.

Il veut de plus introduire des variétés de tabac (variété havanaise…) et de cotonnier meilleures que celles qu'on cultive à présent en Imerina. On fera aussi des essais de plantations de cacao et de café qui pourront peut-être marcher de pair sur le plateau central avec la culture du coton, mais ces arbres, comme on le sait, ne commencent à produire qu'après 4 ou 5 ans.

Ce ne sera pas seulement dans le jardin de Nahanisana qu'on fera cette tentative, car au mois de février M. le capitaine Freystatter a commencé de son côté un essai analogue, sur les bords de l'Ikopa, près du grand village de Soavinimerina. Le but de cette installation agricole est d'initier les indigènes à la culture du tabac et des arbres fruitiers d'Europe ; de faire reprendre la culture du cotonnier abandonnée dans ces parages depuis plus de vingt ans et enfin de créer des pépinières qui pourront fournir les arbres nécessaires pour les accotements des routes.

Le général Gallieni a, en outre, décidé la création de musées où seront réunis les produits agricoles et les produits manufacturés indigènes. Le premier de ces musées est établi à Tananarive dans l'ancien palais de la reine, le Manjaka-Miadana.

On voit, par ce rapide exposé de faits, combien est louable l’œuvre de notre Résident général et quel solide appui doivent lui fournir en France tous ceux qui s’intéressent à l’avenir de Madagascar. La richesse agricole dont il veut doter notre colonie sera le plus sûr garant de l’apaisement des esprits et ensuite d’une prospérité qui ne se démentira plus.

L'ORGANISATION MILITAIRE ET ADMINISTRATIVE DE MADAGASCAR

Les *Annales de Géographie* ont publié sous ce titre, dans le numéro du 15 juillet, une étude très précise, que nos souscripteurs liront avec intérêt.

Quand, le 28 septembre 1896, le résident général Laroche a fait remise au général Gallieni, commandant supérieur des troupes, de tous les pouvoirs dont il était dépositaire sur Madagascar et ses dépendances, Madagascar comprenait 16 circonscriptions administratives savoir : Tananarive, Betafo, Fianarantsoa, Janjina, Mandritsara, Ambatondrazaka, Vohémar, Tamatave, Mananjary, Fort-Dauphin, Tulléar, Maintirano, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez et Sainte-Marie.

Dès le 29 septembre, le général Gallieni prenait les mesures suivantes :

1° Proclamation de l'état de siège dans l'Imérina (Émyrne) et le Betsiléo.

2° Création de cercles militaires, sur le type de l'organisation en vigueur au Tonkin, dans le Nord de l'Imérina avec des chefs militaires.

Cercle d'Ambatondrazaka, d'Ambohidratrimo, d'Ambohidrabiby, de Moramanga, d'Arivonimamo, d'Ambatomanga, annexe de Soavinandriana.

3° Création d'un gouvernement militaire de Tananarive et de sa banlieue.

4° Organisation des milices et auxiliaires indigènes comme palliatif à l'insuffisance des troupes indigènes du corps d'occupation.

5° Réorganisation des services du ravitaillement et de la ligne d'étapes.

Les provinces de la Côte et du Sud sont maintenues sous le régime civil, sous la direction politique du secrétaire général de la Résidence, M. François, installé à Tamatave, alors que le général Gallieni conserve le commandement des territoires militaires et la direction des relations avec le gouvernement de Tananarive.

Le général Gallieni a constitué par arrêté du 22 novembre, le pays habité par les Betsiléos en province indépendante sous la dénomination de « province des Betsiléos » avec son chef-lieu à Fianarantsoa.

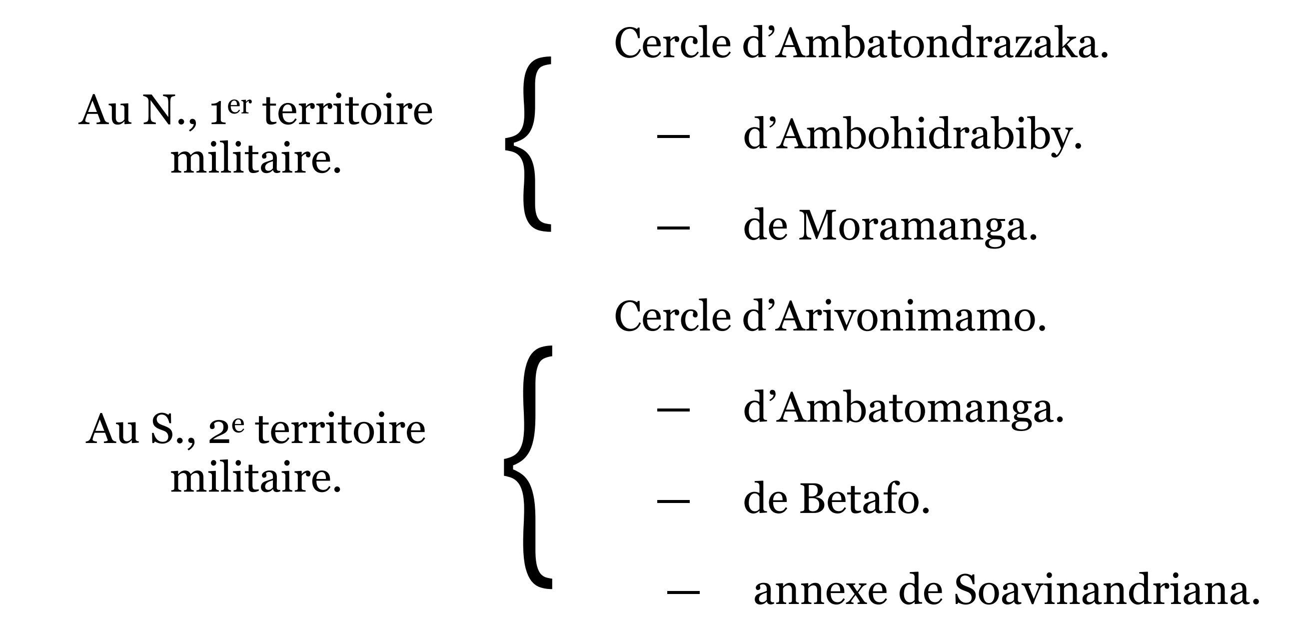
C'était la première application par le général Gallieni de la politique des races ; il a ainsi établi l'indépendance des Betsiléos vis-à-vis de la cour d'Émyrne et affirmé son intention de détruire l'hégémonie Hova hors de l'Imérina et de respecter l'autonomie des différentes races de la grande île. Peu à peu les gouverneurs, créatures de la reine, ont été remplacés, dans les différentes provinces des Côtes et du Sud, par des chefs aborigènes.

En décembre 1896, les rebelles constamment repoussés par nos troupes n'occupent plus, dans l'Imérina, que quelques régions boisées. Le général Gallieni s'est dès ce moment activement occupé de l'ouverture de la ligne de communication avec la côte W. via Andriba, qui doit mettre Majunga à huit jours de Tananarive. Au 1er janvier dernier, le nombre des soumissions de rebelles reçues dans les cercles militaires, s'élevait au chiffre de 57.587 ; dans ces mêmes provinces, le nombre des écoles s'élevait à 254, celui des professeurs à 328 et celui des élèves à 32.261.

Au mois de février 1897, la zone militaire est ainsi divisée :

Au centre de l'Imérina, gouvernement militaire de Tananarive.

Au S. W., cercle de Babay.



Au N., 1er territoire militaire.
- Cercle d'Ambatondrazaka.
- — d'Ambohidrabiby.
- — de Moramanga.

Au S., 2e territoire militaire.
- Cercle d'Arivonimamo.
- — d'Ambatomanga.
- — de Betafo.
- — annexe de Soavinandriana.

Le 27 février 1897, la reine était déposée et exilée à la Réunion. Depuis cette époque, divers postes ont été créés notamment à Ihosy et sur la côte S.-E. à Faranfangana, et au fur et à mesure de l'extension de notre conquête, mais sans que les grandes divisions aient été remaniées.

Pour compléter cette étude, nous la faisons suivre de l'arrêté du général Gallieni relatif à l'organisation de la province des Betsiléos.

**Arrêté relatif
à l'organisation de la Province des Betsiléos.**

Le Général Commandant le corps d'occupation et Résident Général de France à Madagascar,

Vu l'arrêté du 11 Décembre 1895 fixant les pouvoirs du Résident Général ;

Vu les instructions du Ministre des Colonies en date du 6 Août 1896 ;

Sur la demande des notables Betsiléos et sur la proposition de M. le Résident de Fianarantsoa ;

Arrête :

Art. 1er. – Les pays habités par les Betsiléos constituent désormais une province indépendante sous la dénomination de « Province des Betsiléos », ayant au point de vue indigène son autonomie propre et son chef-lieu à Fianarantsoa.

Art. 2. – La province des Betsiléos est administrée, au point de vue indigène, par un gouverneur Betsiléo nommé sur la présentation des notables du pays, et placé directement et exclusivement sous l'autorité du Résident de France à Fianarantsoa.

Art. 3. – Toutes les autorités indigènes de la province, telles que Gouverneurs, sous Gouverneurs, officiers, chefs de villages etc., sont choisis parmi les indigènes de race Betsiléo et sur la présentation des notables des districts, sous-districts et villages.

Art. 4. – La province des Betsiléos s'administre d'après les us et coutumes du pays.

Les habitants sont soumis à un système d'impôts établi conformément aux usages locaux et qui fera l'objet d'un arrêté spécial.

Art. 5. – Le Secrétaire Général en territoires Militaires et le Résident de France à Fianarantsoa sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tananarive, le 22 Novembre 1896.

GALLIENI.

LE VOYAGE DE CIRCUMNAVIGATION DU RÉSIDENT GÉNÉRAL

Le Résident Général est parti de Tamatave le 19 mai, à sept heures du matin, à bord du « Lapérouse » pour entreprendre sa tournée d'inspection des côtes en se dirigeant vers le Nord. Il est arrivé à Sainte-Marie le même jour, à quatre heures. Il s'est rendu immédiatement à la Résidence où le médecin des Colonies, chargé des fonctions d'administrateur, lui a présenté les fonctionnaires de la Dépendance. Le général a visité ensuite les divers services ainsi que l'école des garçons et l'école des filles. Il a reçu les membres de la chambre consultative qui lui ont présenté leurs desiderata. La chambre a signalé l'intérêt que présente le développement des cultures tropicales dans la dépendance, et, pour remédier à la baisse considérable du prix du girofle sur les marchés de France, elle a émis un vœu tendant à l'augmentation de la détaxe accordée pour ce produit. Le Résident Général a répondu qu'il transmettrait ces vœux au Ministre en les recommandant à toute sa bienveillance.

Pour satisfaire au légitime désir exprimé par les colons et en vue de faciliter les débarquements, le Résident Général a décidé qu'un agent technique se rendrait à Sainte-Marie afin d'étudier le dragage du barachois donnant accès au petit port d'Ambodifotre.

Le « Lapérouse » a quitté Sainte-Marie le 20, au matin. Il mouillait le même jour à quatre heures et demie sur rade de Maroantsetra.

Le Résident Général s'est rendu à terre, le lendemain matin à sept heures.

En l’absence du Résident en tournée, il a été reçu par le Commis de Résidence qui lui a présenté les colons bourbonnais et mauriciens, représentants pour la plupart de maisons de commerce de Tamatave.

Les colons ont signalé la reprise des transactions commerciales avec l’intérieur depuis la pacification de la région, et le Résident Général a pu le constater lui-même, mais ils se sont plaints du défaut de main-d’œuvre. Le Général a pris aussitôt des mesures pour remédier le plus tôt possible à cette situation.

Le commerce porte principalement sur l’exportation du caoutchouc, du rafia et sur l’importation de cotonnades étrangères.

Comme exploitation agricole, il n’existe actuellement à Maroantsetra qu’une vanillerie, mais tous les colons s’accordent à reconnaître la fertilité de la région.

La population indigène, formée en majeure partie de Betsimisarakas, s’est réunie en Kabary sur la convocation de ses chefs pour souhaiter la bienvenue au Résident Général. Elle l’a assuré de son dévouement à la France et a manifesté sa satisfaction d’être délivrée du Gouvernement de la Reine.

Les quelques Hovas restés dans le pays n’ont plus aucune influence sur les autochtones ; ils se bornent à faire du commerce.

Le Résident Général, après avoir visité l’île Marosse, a quitté Maroantsetra le 22, à sept heures du matin. Il est arrivé à Vohémar le lendemain à deux heures du soir. Il s’est rendu aussitôt à terre. Le Résident, en tournée dans le Sud de la province, avait laissé le service au Receveur des Douanes qui a présenté au Général les fonctionnaires et les colons de la localité. Ces derniers, Bourbonnais et Mauriciens, ont signalé, de même que ceux de Maroantsetra, le défaut de main-d’œuvre indigène. Ils ont demandé qu’une ligne de navigation desserve Vohémar. Le Résident Général a prescrit de hâter la réglementation du travail et a fait connaître qu’il se préoccupe de l’organisation d’un

service régulier de navigation sur la côte Est. Le Général a visité ensuite le village dont il a constaté le bon état d'entretien et qui s'est sensiblement développé depuis quelques mois.

Les Sakalaves de Vohémar, comme les Betsimisarakas de Maroantsetra, ont exprimé leurs sentiments d'attachement à la France et leur satisfaction du nouveau régime établi.

Le « Lapérouse » quittait Vohémar le 24 au matin à destination de Diégo-Suarez.

La tranquillité est parfaite en ce moment le long de la côte Nord-Est.

Le Résident Général, arrivé à Diégo-Suarez le lundi 24 mai à 1 heure du soir, est descendu dans l'après-midi à Antsirane et s'est rendu à la Résidence où il a été reçu par l'Administrateur-Maire et les fonctionnaires de la Dépendance. Il a visité aussitôt après les services civils, et a examiné en outre les travaux d'adduction d'eau pour la ville d'Antsirane ; il a constaté que la captation des eaux de l'Alandriana et d'une source voisine sont terminés et que la canalisation est achevée jusqu'à 1 kilomètre d'Antsirane. Les travaux seront achevés vraisemblablement vers la fin de juillet.

Le lendemain 25, le Général a passé l'inspection des services militaires et des casernements d'Antsirane. Dans l'après-midi, il s'est rendu avec le Directeur des Finances, le Directeur du Génie et l'Inspecteur des Travaux Publics en mission à l'établissement des conserves de viande d'Antongobato, situé à l'intérieur, à 9 kilomètres du cul-de-sac Gallois ; le Résident Général, reçu par les Directeurs, a visité les usines ; il a tenu à voir ensuite les exploitations de la Société des Salines, au fond de la baie. Le 26 mai au matin, le Général allait au cap Diégo pour y visiter l'infirmerie ambulance, le casernement des disciplinaires et la batterie.

Dans l'après-midi, il s'est entretenu avec la Chambre consultative des besoins de la Dépendance. Plusieurs questions intéressant tout particulièrement les colons et commerçants, ont

pu être immédiatement résolues à la satisfaction des intéressés. En visitant les écoles, le Général a insisté sur l'intérêt qui s'attache au développement de l'instruction dans la population indigène.

La défense de Diégo-Suarez a fait l'objet d'un examen tout spécial de concert avec le Chef de la Division Navale. Le Résident Général s'est rendu dans ce but à Nossi-Volane et à la presqu'île d'Orangea où existent déjà des ouvrages fortifiés, mais dont il semble nécessaire d'augmenter les défenses. Le lendemain 28, dans la matinée, le « Lapérouse » quittait la baie de Diégo-Suarez pour aller mouiller dans la baie du Courrier où le Général tenait à se rendre compte des facilités qu'offre ce point pour les débarquements, et des mesures à prendre de ce côté en vue de la défense de Diégo-Suarez. Le départ de la baie du Courrier s'est effectué le 29 mai au matin.

Le Résident Général est arrivé à Nossi-Bé le même jour à quatre heures du soir ; après avoir reçu la visite de l'Administrateur et du Commandant de la canonnière le « Météore », il est descendu à Hellville où le Président de la Chambre consultative lui a souhaité la bienvenue au nom de la population.

Dès la nouvelle de l'arrivée du Général, les indigènes de Nossi-Bé, des petites îles voisines et de la côte étaient venus en foule à la Grande-Terre. La réception de leurs chefs a eu lieu le lendemain matin dans la cour de la Résidence. Le Général quittait le bord à huit heures, salué des coups de canon réglementaires et accompagné du chef de la Division navale, des États-Majors du « Lapérouse » et du « Météore ».

Devant la Résidence, la compagnie de débarquement du « Lapérouse » rendait les honneurs. Le Résident Général a reçu séparément les chefs Tsiarassa, Tsialana et Binao. Il a reproché à Tsialana son attitude équivoque à l'égard de nos colons et de nos fonctionnaires et l'a invité, ainsi que Tsiarassa et Binao, à se montrer un auxiliaire fidèle s'il ne veut pas s'exposer à des mesures de rigueur. Il leur a rappelé que la France est aujourd'hui

seule maîtresse à Madagascar et qu'ils doivent payer un tribut en échange de la protection qui leur est donnée. Le Résident Général a reconnu la nécessité d'exercer un contrôle sévère sur les actes des trois chefs et de les placer sous la seule autorité de l'Administrateur de Nossi-Bé ; il a décidé d'installer un chancelier sur le territoire de Tsialana. Ce dernier avait manifesté récemment des sentiments d'indépendance qu'il importe de réprimer.

Le Résident Général a reçu, dans la soirée, la Chambre consultative qu'il a assurée de toute sa bienveillance pour les intérêts de Nossi-Bé ; il a été heureux de donner satisfaction dans la limite de ses pouvoirs aux légitimes desiderata qui lui étaient présentés. Il n'a pas caché cependant, qu'à son avis, les principaux efforts de nos colons devaient se porter sur la grande terre qui leur est ouverte aujourd'hui, et que Nossi-Bé même ne peut que gagner à la mise en valeur de la côte qui lui fait face.

Les colons et commerçants de la Dépendance ont tenu à manifester au Résident Général leur respectueuse sympathie en lui offrant dans la soirée un punch d'honneur. La population tout entière a apporté son concours à cette fête par de superbes illuminations et par l'accueil enthousiaste qu'elle a fait au chef de la Colonie.

La matinée du 31 a été consacrée à la visite des exploitations sucrières de MM. Legras et Mersame, et de la vanillerie de M. Valentin.

Le Résident Général a constaté avec une vive satisfaction les efforts accomplis par ces colons et les a assurés de son désir de favoriser le plus possible leurs entreprises. Dans l'après-midi, il s'est tenu à la disposition des colons qui avaient des demandes à lui présenter et a vu ensuite l'école des garçons dirigée par les Pères du Saint-Esprit et l'école des filles dirigée par les filles de St-Joseph de Cluny.

Le Résident Général a quitté Nossi-Bé le 1er juin, à 6 heures du matin, à bord du « Lapérouse » que précédait la canonnière

le « Météore », pour visiter la côte jusqu'à Majunga et se rendre compte de la situation de cette région. À neuf heures et demie, les deux navires mouillaient à Port Radama, à dix milles environ au Sud de l'entrée de la baie que le « Météore » avait déjà explorée, mais où venait pour la première fois un bâtiment d'aussi fort tonnage que le « Lapérouse ». Port Radama présente un abri des plus sûrs et offre des fonds suffisants pour les plus grands navires.

Le lendemain matin, à 6 heures, le Général s'est rendu avec sa suite à bord du « Météore » pour aller visiter le village d'Andranosamonta situé au fond de la baie et occupé par la compagnie de tirailleurs malgaches de M. le capitaine Clavel et par un détachement de milice. Le « Météore » a remonté la baie jusqu'à une distance de cinq milles de son premier mouillage. De là le voyage s'est effectué en vedette jusqu'au fond de la baie, distant de trois kilomètres environ du village d'Andranosamonta.

Le Général a passé l'inspection de la compagnie de tirailleurs et de la milice. Il les a félicitées l'une et l'autre de la belle conduite qu'elles ont tenue depuis cinq mois. La population indigène, réunie en Kabary, a remercié le Général d'avoir été placée sous l'autorité et la protection de la France. Le Général a visité l'école récemment créée par M. le capitaine Clavel et qui compte déjà plus de trente élèves. Le village comprend près de 5.000 habitants dont les cases sont construites de chaque côté d'une avenue, au pied d'un petit mamelon, au sommet duquel se trouve le rova. La population s'augmente tous les jours d'indigènes soumissionnaires.

Les bandes rebelles, rejetées de l'Émyrne et repoussées énergiquement d'Andranosamonta au commencement du mois d'avril, occupent actuellement avec leur chef Rakotovaomoramanga la position de Béfianara sur une hauteur, à trente kilomètres environ d'Andranosamonta. Elles comprennent 600 personnes environ avec femmes et enfants que Rakotovaomo-

ramanga garde comme otages pour être assuré de la fidélité de ses hommes.

Malgré cette mesure, de nombreuses défections se produisent dans les rangs des rebelles. Le Général a pris les mesures qu'il a jugées utiles pour hâter la pacification du pays ; afin d'éviter autant que possible l'effusion du sang, il a écrit à Rakotovaomoramanga d'avoir à se soumettre dans le délai de huit jours et de payer comme « hasina » la somme de 5.000 francs, lui promettant en retour la vie sauve et l'oubli du passé pour lui et ses compagnons. En même temps, des ordres ont été donnés pour qu'une compagnie de tirailleurs malgaches vienne renforcer d'urgence celle du capitaine Clavel, en vue d'agir énergiquement et rapidement contre les rebelles dans le cas où les pourparlers engagés n'aboutiraient pas.

*
* *

Le 3 juin au matin, le « Lapérouse » et le « Météore » ont fait route vers la Loza, long goulet donnant accès à une baie spacieuse et sûre. Le Général tenait à visiter ce point de la côte particulièrement intéressant et à s'entretenir avec M. le capitaine Toquenne chargé de l'administration de la région et installé à Analalava.

Pour assurer l'unité d'action dans la zone encore troublée, le Résident Général a décidé de la constituer en cercle militaire indépendant, sous l'autorité de cet officier, et s'étendant depuis la rivière de la Sofia jusqu'à la limite de la circonscription de la reine Binao. Le Commandant du nouveau cercle a pour mission d'examiner si, au point de vue de l'organisation administrative définitive, le pays devra être rattaché, après sa pacification, à la Résidence de Nossi-Bé ou à celle de Majunga ; d'étudier les ressources du pays afin d'y faciliter l'établissement des colons ; de reconnaître enfin les voies de pénétration vers l'intérieur.

Le Résident Général a pu constater, en effet, l'énorme intérêt qu'offre cette partie de la côte Nord-Ouest, par ses vastes

baies et ses profonds estuaires merveilleusement abrités, par les grandes rivières qui y aboutissent et qui permettraient sans doute aux produits de l'intérieur d'être facilement exportés. Mais il a reconnu aussi la nécessité de compléter et de rectifier les cartes de la région ; dès que la tranquillité sera rétablie, le Général se propose d'arrêter un plan d'explorations dans ce sens et de faire procéder minutieusement à l'hydrographie de la côte.

Le 4 juin, le « Lapérouse », après avoir parcouru la baie de Mahajamba, s'est séparé du « Météore » renvoyé à Nossi-Bé et est arrivé à trois heures du soir sur rade de Majunga où se trouvaient le « Pourvoyeur » et la « Surprise ». Le Résident Général a quitté le bord à quatre heures et s'est rendu à la Résidence où les fonctionnaires civils lui ont été présentés par M. le Résident Alby. Il a visité ensuite les services militaires et, le lendemain matin, a reçu la Chambre consultative française avec laquelle il a étudié les mesures à prendre pour le développement de la ville de Majunga.

Le même soir, à trois heures, le Résident Général s'est embarqué à bord de la canonnière de la flottille fluviale « Invincible » pour se rendre à Suberbieville. Une avarie survenue le 7 juin au matin a mis cette canonnière dans l'impossibilité de continuer sa route. Le Résident Général a pu néanmoins se rendre à Marololo où il est arrivé le 8 dans la soirée à bord d'un chaland de la Compagnie Suberbie qui se trouvait en rivière avec un remorqueur. Il a été reçu à Marololo par M. Suberbie qui l'a conduit le lendemain matin à Suberbieville.

Le Général a visité dans l'après-midi les installations de la compagnie et les chantiers aurifères. Il repartait pour Majunga le 10 au matin.

De Majunga, le résident général a touché à Soalala dans la baie de Baly, où le prince comorien Saïdina, qui y représente notre autorité, se consacre avec grand zèle à l'organisation du pays.

L'escale suivante a été Mainsivano, petit port où se fait un assez gros commerce et que fréquentent surtout les boutres indiens. Une compagnie venait d'y débarquer, avec mission de mettre à la raison le petit chef sakalave Alidy, qui refuse de reconnaître notre autorité.

La situation de Mainsivano est pareille à celle de toute la côte Ouest. Sur le littoral les points principaux sont, à la rigueur, abordables ; mais à l'intérieur le pays est livré aux dissensions des indigènes et plongé dans l'anarchie.

Le « La Pérouse » est arrivé le 17 juin à Morondava, qui compte environ 500 habitants, dont une vingtaine de colons. La fertilité de l'hinterland en fera un centre commercial important, lorsque des voies de pénétration relieront la côte Ouest au plateau central.

Les principaux produits d'exportation sont le caoutchouc, la cire et la poudre d'or. Malheureusement, l'importation consiste presque exclusivement en produits anglais et allemands de qualité absolument inférieure et dont les principaux sont les tissus de Manchester, les marmites de fonte, les faïences, la verroterie et la fausse bijouterie allemande.

Le résident général a été reçu par M. Samat, agent de la Compagnie des Messageries maritimes et commissaire du gouvernement. M. Samat, qui habite Morondava depuis près de trente ans, a contribué, par son initiative et son dévouement, à asseoir notre influence dans cette région.

À peine le résident général est-il débarqué que les chefs les plus importants de la région, convoqués pour la circonstance, se réunissent en un kabary solennel pour protester de leur fidélité envers la France et son représentant. Le général les assure que sa bienveillance leur est acquise s'ils persistent dans ces sentiments et s'ils continuent à faire bon accueil à nos colons et à nos commerçants.

Les colons de Morondava sont satisfaits de la marche de leurs affaires. Le résident général a vivement félicité M. Samat des heureux résultats qu'il a obtenus.

Le 19 juin, le « La Pérouse » est entré dans l'immense rade de Tuléar, fermée par un énorme îlot de coraux, qui le protège contre les vents du large.

Voici quelle est la situation : la province de Tuléar est administrée avec beaucoup d'intelligence, d'activité et de zèle par le résident M. Estèbe. Néanmoins il s'en faut de beaucoup que le pays soit pacifié. Pour pouvoir commercer avec l'intérieur, les colons de la côte devaient, il y a peu de temps encore, subir les exigences des roitelets nègres et n'assuraient leur sécurité qu'au prix de cadeaux ou « salams » souvent fort onéreux. Le commerce était particulièrement entravé par les agissements d'un certain Tompomanana, qui parfois descendait jusqu'à Tuléar piller les magasins. Aussi depuis quelques années les habitants s'étaient-ils réfugiés à Nossi-Vé, petite île située à 28 milles dans le Sud, siège de transactions importantes portant surtout sur le caoutchouc, le maïs et les pois du Cap.

Le siège de la résidence, qui s'était transporté à Nossi-Vé avec les colons, sera rétabli à Tuléar ; les colons de Nossi-Vé ont été invités à suivre le résident ; enfin, pour assurer la sécurité de notre installation de ce côté et mettre à la raison Tompomanana et ses semblables, une compagnie de tirailleurs sera transportée à Tuléar, d'où elle rayonnera vers l'intérieur en châtiant les chefs rebelles qui refuseraient de se soumettre à notre autorité. Le résident général a passé la journée du 21 juin à Nossi-Vé.

Le 23, le « La Pérouse » a mouillé devant Fort-Dauphin, où l'ancien fort bâti par Flacourt subsiste presque entièrement avec ses murailles épaisses de 1 m. 80 et percées de meurtrières, avec les plates-formes de ses canons, et sa poudrière.

La situation n'est pas brillante. Le désordre règne dans la province, la sécurité cesse aux portes mêmes de Fort-Dauphin.

Le résident général a visité les écoles de la mission Lazariste, dirigée par Mgr Crouzet, ancien évêque d'Érythrée expulsé par les Italiens. Les écoles lazaristes fondées à peine depuis un an se sont beaucoup développées.

À l'arrivée du général, Mgr Crouzet, dans une chaude improvisation, lui a affirmé que ses Sœurs de charité, ses Pères et lui-même étaient venus à Madagascar dans une pensée essentiellement française et avec le ferme désir de consacrer tous leurs efforts au développement de l'influence nationale.

Le résident général a félicité Mgr Crouzet de ces patriotiques résolutions et fait une délicate allusion à la carrière antérieure du prélat et aux services qu'il a déjà rendus pendant de longues années sur la côte d'Afrique. Les élèves des écoles étaient rangés sous un immense vélum comme pour une distribution de prix ; garçons et filles ont récité des compliments en français ; puis, à la surprise générale, ils ont entonné le chœur de *Mireille* : « Chantez, chantez, magnanarelles », qui touche particulièrement l'assistance en remuant dans tous les cœurs les souvenirs de France.

En quittant les écoles de la Mission française, le général s'est rendu à celles de la Mission norvégienne qui sont également bien tenues, mais où, malheureusement, l'enseignement du français est loin d'avoir fait des progrès suffisants. Le général en a fait avec bienveillance l'observation au directeur et lui a rappelé qu'aux termes d'un arrêté qui remonte à plusieurs mois, l'enseignement de notre langue sera seul admis à partir du 1er octobre prochain.

Les chefs indigènes des environs convoqués par M. le résident Lemaire ont refusé de se présenter au résident général, et déclaré qu'ils s'opposeraient par tous les moyens à notre établissement définitif. Le résident général a décidé l'envoi d'une compagnie à Fort-Dauphin, et le fractionnement de la province, dont une partie a été placée sous les ordres de M. le chancelier Cardeneau, faisant fonction de résident à Faranfagana.

Le 25, le « La Pérouse » est arrivé devant Faranfagana. M. Cardeneau est venu à bord exposer l'état de sa province. Il a reçu les félicitations du résident général.

Le 26, arrivée à Mananjary. Au débarcadère, le résident général a trouvé les colons français groupés autour de leur doyen. L'appontement était décoré de feuillages et de drapeaux ; un arc de triomphe, élevé à l'extrémité, portait l'inscription : « Les colons français de Mananjary au général Gallieni. » Le doyen de la colonie française a souhaité la bienvenue au général et l'a remercié, au nom de nos compatriotes de Mananjary, d'avoir placé à la tête de la province M. le résident Compérat qui, par son activité, sa courtoisie et son entente des affaires, a, depuis deux mois qu'il a pris possession de son poste, puissamment contribué à l'extension de notre influence. Le résident général a remercié les colons français de leur accueil et les a assurés qu'il considère comme un de ses principaux devoirs d'assurer leur sécurité et d'aider au développement de leurs entreprises. La colonie anglaise avait délibéré longuement avant de décider à se présenter, et, malgré la résistance de son doyen, c'est la courtoisie qui a prévalu. En réponse aux hommages qui lui ont été adressés, le général Gallieni a rappelé les liens d'amitié qui unissent les deux nations et assuré aux colons anglais qu'ils pouvaient compter sur sa bienveillance et sa protection, s'ils continuaient, comme il en est persuadé, à reconnaître l'état de choses consacré par la conquête et à bien user de l'hospitalité qui leur est donnée sur la terre désormais française de Madagascar.

Puis il a présidé la réunion de la Chambre consultative de commerce, enregistré les vœux exprimés et donné satisfaction à quelques-uns d'entre eux, il a ensuite reçu les colons qui avaient des demandes particulières à lui adresser. Avant de partir, il a félicité M. le résident Compérat de l'état de sa province.

La traversée de la barre au retour a été périlleuse. Pour franchir la barre, on s'amarre plutôt qu'on ne s'embarque sur des chalands pontés, sortes de caisses à air flottantes qui ne

coulent que dans le cas où elles viennent heurter un récif, et qu'une forte lame peut souvent retourner. Les chalands sont conduits à la rame par une quinzaine de nègres qui manœuvrent avec une habileté vraiment remarquable et un barreur, noir également, qui connaît les moindres récifs et aussi le régime du déplacement des bancs. On ne passe jamais la barre sans que quelque grosse lame vienne balayer le pont ; c'est alors surtout que les passagers doivent s'accrocher à toutes les aspérités du pont pour éviter d'être jetés à la mer. À Mananjary, la traversée de la barre dure de trois quarts d'heure à une heure.

Le « La Pérouse » s'est rendu directement à Tamatave, le mauvais état de la barre à Mahanovo et à Vatamandry ne permettant pas de s'y arrêter.

(D'après le *Journal officiel de Madagascar* et le *Journal des Débats*).

À propos de ce voyage le *Comité* a reçu, d'un de ses correspondants établis à Tamatave, la note suivante : « L'attention du général s'est surtout portée sur les diverses baies et rivières aux larges embouchures, comprises entre Diégo-Suarez et Majunga. Des missions d'étude, pour l'hydrographie et la topographie des lieux, viennent d'être envoyées dans cette région et déjà certains officiers ont été désignés à cet effet.

Le général Gallieni est arrivé à Tamatave le dimanche 27 juin à 3 heures du soir à bord du « La Pérouse ». La population de Tamatave lui a offert un bal très réussi qui a eu lieu le 2 juillet dans le bel immeuble de M. L. Delacre. Le Comité d'organisation était composé des divers éléments de la population appartenant à toutes les nationalités. Les consuls ont tous participé à la souscription. Le bureau du comité se composait de trois présidents dont le premier était M. Jean Lalouette, d'un trésorier et d'un secrétaire. Le général Gallieni a été très satisfait de cette nouvelle manifestation. Il est parti après le bal, directement pour Tananarive.

En route, il a inspecté les travaux du percement du Panalana et à cette occasion, le secrétaire général M. Joseph François, le directeur des travaux publics, les entrepreneurs, le colonel Le Camus, le colonel du génie de Labastide, le capitaine Cambier l'ont accompagné jusqu'à Tanyfotsy. »

LES PROGRÈS DES IDÉES DE COLONISATION

Le journal *Le Temps* a publié, dans son numéro du 7 août, un très intéressant article sur les progrès qu'ont fait en France, dans ces dernières années, les idées de colonisation, et sur la faveur qu'elles rencontrent maintenant chez nous dans les milieux les plus divers.

« De toutes parts, dit son auteur, dans le livre, dans le journal, à l'école et jusque dans la chaire, les voix qui parlent à la jeunesse lui conseillent de se tourner vers les colonies. »

. . . .

« À considérer les choses en gros, on peut conseiller la colonisation sans scrupules. D'une part, notre empire colonial est grand comme sept à huit fois la France ; d'autre part, la situation commerciale que vient de publier le Ministère des finances nous apprend que la France a demandé à des pays ayant des climats analogues à ceux qu'on trouve dans nos colonies 173 millions de café, 21 millions de cacao, 165 millions de coton, 27 millions de jute, 180 millions de soie, 140 millions de graines et de fruits oléagineux ; au total, avec d'autres articles de moindre importance, près de *un milliard* de marchandises. Engager la jeunesse à aller coloniser, c'est la convier à faire produire à ce vaste empire colonial ce milliard de marchandises que la France demande aujourd'hui à l'étranger. »

Et tout en applaudissant, en principe, à ce mouvement vers le dehors, en comprenant que nos jeunes gens cherchent à y trouver un terrain moins encombré que celui de la mère-patrie, l'auteur de l'article demande qu'on vienne en aide aux candidats à l'émigration, afin de leur éviter de graves déboires, en leur

donnant tous les renseignements possibles, en leur préparant les voies, en les éclairant sur les climats si divers qu'on rencontre dans l'ensemble de nos colonies, en leur indiquant les chances de réussite qu'offre chacune d'elles, les affaires qui peuvent y être tentées avec succès, les aptitudes et les moyens d'action qui y trouveront le mieux leur emploi.

Bien peu de publications spéciales, dit-il encore (il n'en cite que deux, mais nous savons qu'il y en a davantage), peuvent être consultées par ceux qui veulent aller tenter fortune au delà des mers, sur les cultures, par exemple, auxquelles chacune de nos colonies se prêterait, sur les meilleures manières d'y pratiquer ces cultures, etc.

« Plus le futur colon est éclairé sur le genre d'affaires qu'il entreprend, plus son succès est probable. Ces lumières indispensables, on peut l'aider à se les procurer. Le fait-on ?...

... Aller coloniser est un conseil trop vague. Où et comment ? »

Et l'article conclut en demandant à l'État de se faire le guide du futur colon, la tâche dépassant les moyens des particuliers.

Nous sommes loin de méconnaître les services que l'État peut et doit rendre à la grande cause de l'expansion coloniale que notre pays a entreprise. Il est mieux placé que personne, dispose de moyens qui ne sont pas à la portée de chacun pour diriger et seconder les efforts individuels. Il l'a déjà compris et de grands progrès ont été accomplis dans ce sens par les ministres qui se sont succédé au pavillon de Flore, par l'administration tout entière et par les gouverneurs de nos possessions lointaines. Mais il serait dangereux, peut-être, de s'en reposer uniquement sur l'État pour tirer de nos richesses tout le parti possible. L'initiative privée doit avoir sa part dans ce labeur de longue haleine.

C'est ce que beaucoup de bons esprits ont compris : c'est dans ce but patriotique que des groupements se sont faits, que

des sociétés telles, par exemple, que le *Comité de l'Afrique française,* sous l'inspiration du prince d'Arenberg, l'*Union Coloniale Française,* sous la vive impulsion de son Président, M. Mercet, et de M. Chailley-Bert ont pris naissance.

C'est une même pensée qui a présidé, en partie, à la création du *Comité de Madagascar*.

Nous nous sommes efforcés de réunir dans son sein toutes les personnes qui, ayant été à Madagascar, peuvent sciemment en parler, sont en mesure de donner des renseignements précis sur des choses qu'elles ont vues et étudiées : nous n'épargnons rien pour utiliser nos relations, en rapprochant les uns des autres les colons, les négociants, les industriels, pour leur faciliter la défense de leurs intérêts généraux, l'étude et la solution des questions concernant la colonisation de la grande île africaine.

Nos bureaux sont ouverts à tous ceux qui veulent faire appel à nous, nous correspondons avec ceux auxquels leur éloignement ne permet pas de venir y frapper.

Enfin notre Bulletin s'efforce, en traitant les sujets les plus divers intéressant notre nouvelle possession, de la faire connaître du grand public.

Dans la mesure de nos forces, nous avons essayé de prévenir les désirs exprimés par le rédacteur de l'article du *Temps.* Et il serait à souhaiter, pensons-nous, qu'il se formât à notre exemple dans la métropole, pour chacune de nos colonies, des associations semblables à la nôtre qui aideraient à les faire connaître et à défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Notre Comité, pour remédier à la pénurie de livres spéciaux que déplorait, avec beaucoup de raison, l'auteur de l'article du *Temps*, va publier, de concert avec l'*Union Coloniale Française*, un *Guide de l'émigrant à Madagascar*, qui contiendra tous les renseignements généraux nécessaires à un Français, voulant s'y établir.

Fondé il y a trois ans, le Comité a déjà réuni autour de lui une partie de ce que le commerce et l'industrie compte en France de plus considérable. Tous ses efforts tendront à développer l'œuvre qu'il a entreprise. Il fait appel, pour l'y aider, à tous les hommes de bonne volonté qui, appréciant son initiative, sont désireux de voir notre expansion coloniale être pour la France non un effort coûteux et infructueux, mais un supplément de force politique et économique.

Le même journal *Le Temps* a encore publié dans son numéro du 13 août un article des plus instructifs intitulé *L'Élément français dans le Nord de l'Afrique*, qui abonde trop dans les idées pour lesquelles a toujours combattu le *Comité*, que nous émettions encore dans notre dernier numéro à propos du projet de colonisation de M. Brunet à Madagascar, pour que nous puissions résister au plaisir de le citer tout entier.

Son auteur constate que le chiffre croissant des colons en Tunisie et en Algérie durant les cinq dernières années a coïncidé avec un abandon à peu près complet, dans ces deux dépendances, de la colonisation officielle.

Ce système, à la vérité, ajoute-t-il, n'a jamais reçu aucune application d'aucune part en Tunisie. On n'y a jamais donné de concessions gratuites, on n'y a jamais créé artificiellement de villages. Le gouvernement s'est contenté jusqu'à présent d'allotir, en trop petites quantités, à notre avis, des terres aux environs des villes et à les mettre en vente au prix moyen de la région. Et sagement il avertit les candidats qui se présentent à l'acquisition que s'ils n'ont pas un capital disponible d'une dizaine de mille francs, toutes les chances sont pour qu'ils ne réussissent pas à mettre un lot en valeur. Mais on sait combien, en revanche, on s'est obstiné dans la colonisation officielle en Algérie. On a commencé à en revenir sous M. Tirman, qui maintint encore la concession gratuite, mais en l'accordant seulement aux émigrants qui justifiaient de la possession d'un capital de 10,000 fr. Le progrès fut plus apparent que réel, parce que

cette justification fut presque toujours illusoire. Qui délivrait les certificats ? Les maires. Plus un garnement était à charge à une commune, meilleurs étaient les certificats que lui donnait son maire pour l'expédier au loin. M. Cambon acheva l'évolution en décidant que, sans l'ériger en principe absolu, la vente des terres serait la règle. Par conséquent, la colonisation officielle est pratiquement jugée et définitivement condamnée. On l'a à peu près abandonnée, et cependant le taux de l'accroissement annuel de la population n'a pas cessé d'augmenter. Donc, elle ne servait à rien. Nous dirons plus, elle était nuisible.

Comment s'expliquer ce paradoxe que le don gratuit de la terre puisse nuire à la colonisation d'un pays ? Par cette vérité, qu'on ne saurait se lasser de répéter, que les colons qui comptent ne sont pas ceux qui arrivent, mais seulement ceux qui restent, et qu'il n'y a que ceux qui ont des ressources qui peuvent rester. Un colon mis en face d'une terre en friche est un homme qui doit se bâtir un abri, acheter ses outils, acheter son cheptel, acheter ses semences, défricher sa terre, la labourer et attendre la récolte. Voilà pourquoi il lui faut une dizaine de mille francs. S'il ne les a pas, il ne peut ni faire ces achats ni accomplir ces travaux : le besoin le chassera de son lot ; plus ou moins vite, il devra aller chercher ailleurs d'autres moyens de vivre.

Or, comment trier les colons de manière à n'admettre que ceux qui, ayant les ressources nécessaires, sont seuls capables de réussir ? On a essayé bien des expédients, un seul s'est montré efficace : c'est de vendre la terre. Qu'importe aux candidats de mentir et de tromper quand il s'agit d'obtenir un lot gratuit ? Ils ne risquent rien. Tandis que quand il s'agit d'acheter ce lot, la sélection des incapables s'opère d'elle-même. Il n'y a alors réellement que ceux qui se sentent suffisamment munis d'argent, de force, de courage et de connaissances pratiques pour se résigner à débourser une première somme. Tous les autres s'écartent spontanément. Pourquoi les regretterait-on ? Ils auraient échoué. Chacun sait en Algérie que la première couche des colons attirés par la colonisation officielle n'a jamais tenu nulle part ; dans l'immense majorité des cas, ils ont été

remplacés par d'autres colons qui leur ont racheté leurs terres. La force des choses se chargeait de faire fonctionner le système de la vente avant qu'il fût officiellement adopté.

La concession gratuite n'a donc eu qu'une part infime dans le peuplement de l'Algérie, rien n'est plus certain. Et qu'elle ait fait beaucoup de mal, rien n'est moins contestable non plus. Tout d'abord, elle avilissait la propriété. Comment la terre aurait-elle acquis sa valeur réelle entre les mains de ceux qui la cultivaient, quand on se la procurait pour rien aux alentours ? Puis, en persuadant au colon qu'il est une sorte de client de l'État, elle a donné à l'Algérie ces habitudes quémandeuses, destructives de toute virilité, dont elle a tant de peine à se défaire. Enfin, en multipliant les échecs, elle déconsidérait la colonie ; les malheureux qui rentraient en France attribuaient leurs déboires non pas à leur propre incapacité, mais à des difficultés locales insurmontables, et c'est ainsi qu'on est arrivé à faire considérer un des plus beaux pays du monde comme une terre déshéritée où il n'y a rien à faire.

Est-ce à dire que les colonies doivent rester fermées à l'homme qui a le plus besoin de tenter la fortune, à celui qui n'a que ses bras ? Loin de là. Au colon qui a des ressources il faut des auxiliaires : il ne manquera pas de les appeler de la métropole. C'est ce qui avait été si admirablement compris dans les colonies australiennes. Elles avaient mis leurs terres à très haut prix, elles consacraient le produit de ces ventes à des passages gratuits destinés aux manœuvres et aux ouvriers. C'est ainsi qu'elles se sont peuplées. Après les résultats du dernier recensement, il n'y a donc plus d'illusions à garder sur l'efficacité de la colonisation officielle dont la concession gratuite était la base ; espérons que nous n'en entendrons plus parler.

Puissent ces vœux si sages être exaucés en haut lieu ; puissent les tristes expériences dont l'Algérie, Diégo-Suarez et tant d'autres lieux ont été les théâtres, être épargnées à Madagascar !

C’est le désir le plus cher de tous les amis de notre colonie naissante.

LETTRES DES CORRESPONDANTS DU COMITÉ

Tananarive, juillet 1897.

Les opérations militaires, méthodiquement entreprises depuis l'arrivée du général Gallieni, ont exercé une heureuse influence sur la situation politique ; elles ont provoqué des soumissions dont le nombre a dépassé les prévisions les plus optimistes ; après la reddition du célèbre chef rebelle Rabezavana, nous avons à enregistrer celle du non moins influent Rainilutrimisavaka qui, abandonné par tous ses lieutenants, vient de se présenter au poste français d'Ambohimirary, près de Betafo.

Revanarivo, roi des Tanalas indépendants, l'instigateur et le chef de la révolte d'Ambohimanga du Sud, vient d'être capturé avec sa sœur aînée et toute leur famille (en tout cinquante personnes) ; ils ont été amenés à Antrobaka.

Il se confirme d'autre part que Rabozaka, l'*alter ego* de Rabezavana, traqué par nos troupes, se serait enfui vers la partie sud de la grande forêt, suivi de quelques rares fidèles : sa soumission ou sa capture se fera à brève échéance.

Grâce à ces soumissions qui ont eu un retentissement très grand dans le pays, toute la région du Voromahery, la partie comprise entre Tananarive et Ambatondrazaka, la route allant, par la forêt, d'Ambositra à Maamanjary, pourront désormais être parcourus avec autant de sécurité que jadis – je dis presque, car il est certain que nous aurons encore longtemps à nous précautionner contre les rencontres probables avec des débris de bandes réfugiées dans les nombreux massifs montagneux de l'île où leur poursuite est à peu près impossible ; des attaques de voleurs ont d'ailleurs lieu tous les ans à l'époque

actuelle ; pour toutes ces raisons, il est prudent de ne voyager qu'armé et après avoir pris conseil des autorités françaises sur la situation des régions que l'on désire parcourir.

Grâce à la prestation à laquelle sont astreints tous les habitants de seize à soixante ans, il a été construit de nombreuses routes qui sillonnent les hauts plateaux dans tous les sens ; par les mêmes moyens de nombreux ponts ont été jetés sur les principaux cours d'eau, mais ces derniers, entrepris sans la surveillance de personnes compétentes, placés un peu au hasard, risquent fort d'être enlevés par les premières crues de la prochaine saison des pluies ; tels qu'ils sont, ils rendent néanmoins momentanément de grands services : les soldats qui n'ont plus à traverser tout habillés les rivières à la nage en bénissent la multiplication ; quant aux mulets, chargés du ravitaillement des postes, ils feraient de même, s'ils pouvaient parler ; par contre les habitants qui, eux, parlent commencent à se plaindre fortement de cette corvée à laquelle ils sont assujettis sans interruption ; ils ne tarderont pas à regretter l'ancien « *fanampsonra* » dont quelque menue monnaie distribuée aux chefs de village les débarrassait.

La route de Tananarive à Tamatave est encore loin de rendre des services en rapport avec les sacrifices que sa construction a occasionnés ; malgré la compétence des officiers qui en surveillent l'exécution, il est douteux qu'elle réalise les espérances qu'on fonde sur elle ; traversant des régions argileuses, à dénivellements très brusques, dépourvues absolument de pierres, les pluies, toujours très abondantes sur son parcours, en transforment brusquement certaines parties en marais impraticables aux mulets chargés ; son entretien coûtera très cher et on n'aura jamais une route utilisable toute l'année.

On affirme ici que c'est à la pression exercée par les députés de la Réunion sur le Gouvernement que nous sommes redevables du tracé de cette route qui ne tardera pas à nous coûter aussi cher que le trop fameux pont de la Pointe aux Galets pour rendre aussi peu de services.

En France, on paraît compter sérieusement sur l'émigration bourbonnaise pour coloniser Madagascar ; je suis persuadé qu'on se trompe étrangement en tablant sur ces habitants qui ne savent pas tirer parti d'un pays aussi merveilleux que le leur.

Tamatave, juillet 1897.

À Tamatave il s'importe de très grandes quantités de tissus étrangers, en prévision de l'application du tarif général.

Les colons de Bourbon conduits par M. Bahet sont arrivés à Mananzary. Sur 70 passagers que comprenait ce premier convoi, il y avait *33 femmes* et enfants en bas-âge.

Le général Gallieni avait accordé une subvention de 20.000 fr. à M. Bahet. Il est à craindre que dans peu de temps il ne faille un nouveau crédit pour rapatrier à Bourbon une bonne partie de ces colons.

À Majunga, le *Paraguay* a apporté 230 mulets destinés à assurer les transports entre Majunga et Tananarive, on se demande si on va reprendre la route par la côte Ouest.

Tananarive, 10 juillet 1897.

Le général Gallieni est rentré, ce matin, à Tananarive, salué par ses troupes à coups de canon et par les autorités malgaches avec de beaux discours officiels : on lui a fait une réception très réussie, la réception qui convenait au représentant de la France. Mais ce qui n'était pas au programme et ce qui a surpris agréablement les vieux colons, ç'a été la manifestation spontanée de l'enthousiasme populaire. Le général Gallieni a été reçu par les Malgaches comme l'aurait été Ranavalona rentrant dans sa

bonne ville : non seulement les maisons étaient pavoisées, mais la population se pressait le long du parcours jusque sur les toits et battait des mains en cadence comme on doit le faire conformément au vieux cérémonial sur le passage du souverain. Des milliers de battements de mains rythmés comme un « ban » d'étudiants montaient de la chaussée, descendaient des vérandas et des cheminées ; ce qui sert d'acclamation à ce peuple musicien. Le fait le plus curieux c'est que plusieurs kilomètres avant d'arriver à Tananarive, des femmes accouraient des villages voisins et jetaient des bouquets au général, – amabilité bien méritoire, car dans l'Imerina la moindre giroflée ne consent à pousser que si on lui consacre des soins maternels.

Il est difficile d'attribuer ces démonstrations à la crainte seule.

Sur le passage du Général on avait dressé des arcs de triomphe en bananiers réunis par une banderolle avec cette inscription : « Au général Gallieni le peuple malgache reconnaissant. » Beaucoup d'entre nous, songeant à quelques exécutions retentissantes, souriaient en lisant cette inscription, et peut-être avaient-ils tort. Sans doute il faut bien se dire que la masse de la population, esclaves libérés, porteurs, petits commerçants ont beaucoup gagné à notre venue ; que des grands personnages même, ceux qui ont franchement embrassé notre cause, n'ont pas eu à s'en repentir, le prince Ramahatra, par exemple, a été décoré. Mais surtout il ne faut pas oublier que les Malgaches apprécient surtout « la poigne ». Une promenade au cœur de Tananarive, au sommet de la ville, est instructive à ce point de vue ; à chaque pas on rencontre des coins tragiques.

Ainsi la chapelle expiatoire anglaise d'Ampamarinana : du haut des rochers à pic on précipitait les condamnés à mort ligottés dans une natte ; au bas du précipice des soldats les recevaient sur les pointes de leurs sagaies, et les enfants du quartier venaient faire « joujou » à lapider les cadavres.

Un peu plus loin est Ambatotsimahasoaolana, « la roche qui n'embellit pas ». Cet euphémisme discret désigne la pierre

où les cadavres des exécutés étaient livrés aux chiens, et les chiens de Tananarive, aujourd'hui de paisibles bêtes persécutées par la police et passibles de la fourrière, mais toujours aussi mal nourris, venaient arracher aux mains mêmes du bourreau leur nourriture humaine.

En bas de la colline, dans la plaine, on aperçoit d'ici un marais aux grands roseaux. C'est là qu'à chaque avènement le nouveau roi faisait noyer ceux de ses parents qui avaient été ou auraient pu être ses compétiteurs.

On les noyait par respect, car le bourreau n'a pas le droit de répandre le sang d'aussi hauts personnages ; et comme le marais n'est pas profond, on leur attachait une fourche autour du cou et on leur maintenait le nez sous quelques centimètres d'eau.

Ces horreurs sont très récentes : elles datent de vingt-cinq ans à peine. Les bons missionnaires anglais en étaient les témoins passifs. Le souvenir en est encore vivant dans la mémoire du peuple ; et combien d'autres se sont perpétués jusqu'à notre arrivée.

Chez un peuple qui a de pareilles habitudes de gouvernement, l'introduction brusque des nôtres provoque une explosion : le mélange est détonant. Comprendrons-nous enfin que, si les hommes sont égaux, ils ne sont pas semblables, et que de ce côté-ci de l'équateur on prend les mouches avec du vinaigre. M. Laroche ne l'avait pas compris ; aussi jamais Malgache n'a-t-il eu l'idée de le saluer quand il passait dans la rue.

Le 14 juillet se prépare ; les Malgaches, toujours aussi souples, l'ont adopté ; c'est leur *fête du Bain* : ils préparent les cadeaux qu'ils ont l'habitude de se faire, *vodin'akoho* « le croupion de poulet » ; un euphémisme encore, la partie pour le tout, comme dit la grammaire latine ; des milliers de volailles vont être échangées. Les Malgaches les plus primitifs ne sont pas éloignés de croire que le général Gallieni, en grand uniforme, montera se baigner dans l'ancienne salle du trône.

L'Administration a fait son devoir ; de grandes affiches nous promettent des choses merveilleuses : grande revue, mât de cocagne, courses en sac, feu d'artifice.

On s'est efforcé, avant le 14 juillet, de transformer la place d'Andohalo. Ceux qui connaissent Tananarive se rappellent ce grand espace tout à fait indigne du nom de place, en pente très rapide, raviné par les pluies. On en a fait un square, ou plutôt trois squares étagés. Au centre du plus grand se dresse un kiosque élevé sur les plans de M. Jully, architecte des Résidences. – Si toutes ces merveilles n'ont pas été terminées pour la date convenue, du moins le travail est-il très avancé.

Toute la ville officielle a décidément quitté le bas, le voisinage du marché pour se transporter autour d'Andohalo : la poste vient d'émigrer la dernière. On l'a installée au coin de la place et du chemin de Faravohitra dans un temple en construction qu'on a racheté et achevé.

Pendant que l'Imerina est tout à la paix, nos troupes, par une nécessité inéluctable, prennent contact avec les Sakalaves, vous savez, ces grands amis de la France, disent certains politiciens pour les besoins de leur cause.

L'autre jour, une bande de Sakalava-Mavohaza est venue, suivant l'habitude immémoriale, piller dans le voisinage d'Ankavandra. Le poste, commandé par le lieutenant Rocheron, les a poursuivis et rejoints dans un cul-de sac barré par une falaise à pic. Le Sakalava à qui on a fait sur sa mine, et bien à tort, une réputation d'un guerrier redoutable, n'aurait pas demandé mieux que de s'en aller : mais faute de pouvoir le faire il s'est défendu. On s'est abordé à l'arme blanche. Les résultats sont, de notre côté, quatre Sénégalais tués et quatre blessés ; du côté des Sakalavas, vingt et un cadavres restés sur le terrain. Il serait illusoire d'espérer que cette leçon servira. Les Sakalaves inquiéteront incessamment nos postes frontières comme ils faisaient des anciens postes hova : et comme notre patience est plus courte, nous serons acculés à bref délai à une action énergique. Elle aura deux résultats heureux, le premier de faire rentrer

dans le droit commun un repaire de bandits, le second de livrer à l'exploitation aurifère le Betsiriry et à la navigation le Tsiribihina, le plus beau fleuve de l'Île, qui conduit jusqu'aux confins de l'Imerina.

Peut-être y a-t-il là la solution du problème des communications avec lequel nous continuons à nous débattre péniblement. M. Lefèvre, ou du moins la Société qu'il représente, a obtenu, il est vrai, l'autorisation d'établir un chemin de fer aérien, un système de bennes montantes et descendantes, un immense funiculaire allant de Vatomandry à Ankeramadinika. On dit malheureusement que jamais l'expérience n'a été tentée sur une aussi vaste échelle et on conteste la possibilité du succès.

Pendant ce temps, la route de Majunga qui a coûté tant de vies au corps expéditionnaire avance, paraît-il, assez rapidement et la portion qui fut l'œuvre de 7.000 victimes aurait supporté assez bien deux saisons pluvieuses. – L'opinion publique a été justement impressionnée en France, mais les circonstances, pour ne pas dire les hommes, ont été plus coupables que le climat. L'Ouest est trois fois moins humide que l'Est : trois mètres d'eau annuellement à Tamatave, un mètre à Majunga. Ces chiffres sont éloquents. Je ne serais pas étonné que, entre tant de routes possibles, Tamatave, Vatomandry, Diego-Suarez (dont le lieutenant Bouccabeille est en train d'explorer la route), – Majunga jadis grand favori et dont la cote est ensuite tombée si bas, finît par arriver en outsider.

Tananarive, 25 juillet 1897.

Colonisation. – Effondrement de la religion d'État.

Les dernières recherches faites par les prospecteurs semblent de nature à encourager les recherches. La teneur de la tonne paraît, en effet, devoir être supérieure à celle qu'on estimait d'abord tant dans les environs immédiats de Tananarive

que dans la région du Betsirizy. Dans cette dernière, nous occupons actuellement le dernier contrefort sur les bords du Madilo, et une colonne doit prochainement quitter Tananarive pour parcourir le pays Sakalava jusqu'à Morondava. Cette ligne semble devoir être la communication rapide de Tananarive au canal de Mozambique : les escarpements sont plus espacés que sur les autres points ; le pays est découvert et le Tsiribihina paraît devoir être navigable jusqu'à 80 kilomètres de la côte. Il était donc urgent d'assurer cette communication. D'autre part, les Sakalaves fidèles à leurs traditions, ne semblent guère disposés à accepter notre autorité. À Maintirano, le chef indigène s'est montré de la dernière insolence au moment du passage du général et a confirmé, en s'abstenant de paraître, la réponse faite par la reine de Baly pendant la campagne, à notre amiral : « Je n'ai pas accepté la suzeraineté de la reine des Hovas : je n'accepterai pas davantage le protectorat de la France. » Il est donc urgent de donner une leçon à tous ces roitelets arabes et la seule bonne c'est l'occupation de leurs ports et la destruction de leurs villages. Incapables de s'astreindre à un travail quelconque, les Sakalaves de l'Ouest seront repoussés par nos industries comme par nos armes jusqu'à ce qu'une conquête forcément longue les accule soit à la Betsiboka dans le Nord, soit à la baie de Saint-Augustin dans le Sud. Il est regrettable que dans les appréciations portées sur ces nomades la politique soit toujours entrée en première ligne dans la discussion : toute dissertation à cet égard est close aujourd'hui, nous l'espérons ; le seul argument probant consiste dans l'examen du rapport de l'impôt. Alors que l'Imerina et le Betsileo réunis vont nous assurer deux millions, en dépit de l'insurrection qui nous a séparés pendant des mois d'une partie de la population et a dévasté le pays, que nous a donné la côte ? La discussion du budget de Madagascar sera éloquente sous ce rapport. Et encore peut-être les journées de prestations fournies par les Hovas n'y figureront pas. Or, il est bon de savoir que depuis six mois le ravitaillement est assuré par ce moyen et qu'on est obligé d'envoyer les Antimerina jusqu'à la mer pour chercher les denrées alimentaires et

les munitions, faute de porteurs, sur la côte. Prenez donc bien ce point de départ : tout essai industriel, minier ou autre, qui aura son centre d'action dans l'intérieur a plus de chances de réussite, même avec un rendement naturel moindre, à cause de la main-d'œuvre. Toute tentative faite sur la côte doit faire entrer en ligne de compte le manque de bras et prévoir par suite une importation de travailleurs.

Nous attendons toujours avec impatience, dans ce même ordre d'idées, *la solution définitive du chemin de fer*, qui doit nous assurer plus de stabilité dans cette main-d'œuvre, les exigences des transports diminuant. Il est essentiel que le *Comité* traite cette question à fond et ne la perde jamais de vue : qu'importe le procédé employé, garantie ou concession de terre, l'essentiel c'est que la chose soit décidée et qu'on se mette à l'œuvre, à la condition toutefois que le choix à faire par les intéressés des terrains concédés ne soit pas un arrêt pour nos colons comme dans le projet Coriolis. En ce moment la plupart des vallées riches de l'Est sont mises sous scellés en attendant que la société à créer ait fait son choix. C'est une situation préjudiciable à la colonisation, on ne saurait trop le répéter. Qu'on sache bien aussi que les affaires ne manquent pas : élevage, cultures, mines, industries diverses, telles que tannage du cuir, essais séricicoles, tout peut être tenté en ce moment. Mais il faut des spécialistes possédant un petit capital qui assure pendant un ou deux ans leur existence, leur permettant d'acquérir l'expérience du pays et de faire utilement leurs essais. Or, la vie est maintenant chère à Tananarive : une famille dépense de 3,800 à 4,000 fr. par an.

Les protestants, nous dit-on, se plaignent de leur situation : mais ils ont fait, ou pour parler plus justement, leurs premiers envoyés, les Langa et les Escande, ont fait ce qu'ils ont pu pour la rendre telle. Il était évident que du jour où on ne les protégerait plus au détriment des autres sectes, ils péricliteraient. La politique libérale et impartiale suivie par le Général, qui a consisté à n'afficher aucun esprit de chapelle, pas plus dans un sens que dans l'autre, dans les relations officielles avec les indigènes,

et à accorder à toutes les religions une protection égale, devait avoir pour résultat l'atrophie du protestantisme dont la seule force avait été jusqu'à ce jour d'être religion d'État.

Il a été dit et répété que les Malgaches n'avaient aucune religion : il est certain que leur *seul culte* est celui des coutumes parmi lesquelles la superstition et la sorcellerie tiennent la première place. Nous en avons eu la preuve dans la dernière insurrection dont la caractéristique était un retour aux vieilles coutumes. Il y a un point intéressant sur lequel je vous enverrai un article : c'est la déclaration comme religion d'État à Madagascar du protestantisme et l'étude des mobiles qui ont poussé l'ancien premier ministre Rainilaiarivony à favoriser la conversion de la reine Ranavalona II. Il ne faut pas croire, comme on l'a répété maintes fois, que ce fut pour faire plaisir aux Anglais : il y avait un autre motif bien malgache. Rainilaiarivony agissait ainsi pour détacher la reine du vieux parti malgache qu'il avait indisposé en s'emparant du pouvoir. En faisant la reine protestante, il comptait en cas de révolution s'appuyer sur les Anglais qui avaient promis leur concours. Mais il comptait aussi que, pour obéir aux traditions, les fortes têtes du vieux parti imiteraient la Reine et par le nouveau culte perdraient peu à peu les vieux préjugés dont par sa situation même il pouvait être la victime. Et ce fait apparaît nettement si l'on veut étudier les dernières années du règne de Rasoherina. Je vous enverrai prochainement la traduction d'un manuscrit où est contenue la relation du voyage de Rasoherina à la côte. Elle part de Tananarive le 20 juin 1867. Voici les premières phrases du document :

« La reine de Madagascar Rasoherinamanjaka et tous les sujets qu'elle avait désignés pour l'accompagner à Andevoranto se mirent en route le jeudi, dans la deuxième période d'Alahamady, à huit heures et demie du matin. En quittant son palais, elle entra à Mahitsy (case d'Andrianampoinimerina). Elle en sortit pour aller prier aux sept tombeaux (ceux des anciens rois), puis à celui de Radama Ier. En quittant ce dernier, elle alla faire ses dévotions près de Kelimalaza et de Rafantaka ».

Ces deux idoles ou fétiches conservaient donc, en 1867, toute leur puissance. Ils avaient leurs cases et leurs prêtres dans l'enceinte même du Palais, et la Reine n'osait pas entreprendre un voyage sans d'abord se les rendre favorables. – Quelques lignes plus loin :

« En arrivant à Ambohimanambola, elle fit un détour et quitta la route de Tamatave pour aller visiter Kelimalaza. Elle pria. Rasamo (le grand-prêtre) fit le kabary dans les formes voulues, puis elle continua sa route. »

Ainsi elle n'avait pas osé passer à proximité de la ville consacrée à l'idole sans s'y arrêter. Telles étaient en 1867 les idées de la reine de Madagascar, du premier ministre qui l'accompagnait et de toute sa cour.

Moins de deux ans après, en février 1869, Rainilaiarivony et la nouvelle reine Ranavalona recevaient le baptême des méthodistes. Il avait pu se rendre compte, en effet, pendant tout le règne de Rasoherina de la situation des esprits parmi les Andrianas (nobles), chefs de serfs, et dès la mort de la souveraine (avril 1868), il constitue l'Église d'État (décembre 1868). Or, même aujourd'hui, parmi les vieux Malgaches, cette brusque volte-face de Rainilaiarivony est caractérisée par cette phrase : « C'était un malin (fetsy) ; il a voulu nous enlever la Reine. »

Rainilaiarivony a donc bien été le seul promoteur de la religion d'État malgache, constituée à son profit : il n'y a pas eu conversion de la masse, mais simplement obéissance à un ordre. Remarquablement montée avec tous ses rouages de pasteurs, de prédicants tous instituteurs, la machine a fonctionné tant que le grand ressort a subsisté. Brusquement la détente s'est produite, et tous les engrenages se sont séparés. Les protestants anglais ayant voulu faire croire à la vitalité de leur institution, n'ont cessé de présenter en Europe leurs prosélytes comme de parfaits chrétiens. Les protestants français ont pris toutes leurs déclarations pour argent comptant et sont venus à Madagascar comptant y trouver la foi et le zèle religieux. La condescendance coupable d'un Résident Général qui avait consenti à se transformer

en premier ministre chef d'Église, avait pu les confirmer un instant dans cette illusion. Rappelé en France l'an dernier, cet ineffable fonctionnaire n'a laissé derrière lui que des débris qu'une main officielle pourrait seule reconstituer. Mais nous espérons qu'une dure expérience déjà faite préservera pour toujours notre colonie naissante d'une nouvelle. Il ne faut pas à Madagascar de religion officielle, pas plus qu'il ne faudrait d'anticléricalisme ou de franc-maçonnerie, il faut que le pouvoir, c'est-à-dire le représentant de la France soit bon et libéral pour tous. Dans ces conditions l'indigène réellement convaincu (et il y en a peut-être quelques-uns), suivra les pratiques de la religion qu'il aura adoptée et ceux qui voudront se convertir le feront librement. Si la religion catholique fait plus de prosélytes, elle le devra à la situation amoindrie qu'elle occupait jadis, alors que tout bon Malgache devait, pour bien penser ou surtout pour être bien vu par les autorités – et on se figure ce que ce devait être dans ce gouvernement absolu – être protestant et anglican. En tous cas, nous sommes sûrs qu'elle ne fera jamais cause commune avec les Anglais.

NOUVELLES DE MADAGASCAR

La fête du 14 juillet.

La célébration de la fête du 14 juillet a permis à la colonie française de se rendre compte des progrès de l'œuvre d'assimilation et de constater que, pour les Malgaches, notre fête nationale a dès à présent remplacé l'ancien Fandroana.

On a pu assister à la série de manifestations extérieures qui accompagnaient naguère cette fête dynastique : les feux de joie ont été, suivant la tradition, allumés dans la campagne, les morts ont été retournés, et les familles ont échangé des cadeaux et distribué des libéralités à leur serviteurs. Les Malgaches ont été très satisfaits de n'avoir plus à verser le *hasina* qu'ils payaient autrefois à la Reine. Mais au contraire la plupart des Européens ont donné des gratifications aux indigènes qu'ils emploient.

Voici le résumé des principaux épisodes de la fête.

Dès le 13 juillet au matin, édifices publics et maisons particulières sont pavoisés d'innombrables drapeaux aux couleurs nationales ; à 8 heures du soir, retraite aux flambeaux.

Le 14 juillet, à l'aube, salves d'artillerie mêlées de sonneries de cloches, revue des troupes de la garnison passée par le colonel Bouguié, gouverneur militaire de Tananarive en présence du Résident général. Les troupes comprenaient : une section du génie, trois compagnies du 13e régiment d'infanterie de marine, deux compagnies du régiment colonial, une compagnie du 1er régiment malgache, quatre compagnies du 2e régiment mal-

gache, une compagnie de milice, deux compagnies de conducteurs sénégalais, une batterie de six pièces de 80 de montagne.

À l'issue de la revue, le Résident Général s'est rendu au Cercle français, où un vin d'honneur lui a été offert par les membres du cercle. Une table en fer à cheval est dressée sous une tente au milieu de la grande cour. Le Général y prend place ayant à sa droite M. Duflau, Directeur du Comptoir d'escompte et Président du cercle, et à sa gauche M. le colonel Bouguié, gouverneur militaire de Tananarive.

Quelques instants après l'arrivée du Général, M. Duflau prend la parole et prononce le discours suivant :

« Mon Général,

« Les membres du Cercle Français, groupant autour d'eux les membres de la colonie française qui se sont empressés de répondre à leur invitation, sont heureux de vous exprimer tous les sentiments de respect et de reconnaissance qu'ils éprouvent pour votre personne.

« Vous nous avez donné, mon général, des marques si nombreuses de votre sollicitude et de votre haute bienveillance, que nous éprouvons le plus vif plaisir à vous le répéter une fois de plus.

« Dans un sentiment d'union apprécié par tous, vous avez créé, à Tananarive, un Cercle où tous les éléments français ont pu se grouper, se connaître, s'apprécier et resserrer les liens qui doivent toujours unir les membres d'une même famille.

« En ce jour où tous les cœurs français battent à l'unisson, surtout loin de la mère-patrie, veuillez être, mon Général, notre interprète auprès de M. le Président de la République et des membres du Gouvernement, pour leur transmettre nos sentiments de respectueux dévouement. Dites-leur combien la Fête Nationale, que nous célébrons aujourd'hui, réveille en nos cœurs les sentiments d'amour pour la Patrie à laquelle nous pensons toujours.

« Permettez-moi, mon Général, de lever mon verre à votre santé.

« Je porte également la santé de M. le Président de la République et je bois à la prospérité de Madagascar et à la grandeur de notre chère Patrie, la France. »

Le Général remercie M. Duflau de ses paroles et des vœux qu'il vient d'exprimer ; il répond qu'il se félicite d'avoir créé une institution dont le succès s'affirme de jour en jour et qui contribue à établir et à entretenir des relations amicales entre tous les Français de Tananarive. Il ajoute que cette union, si désirable partout, est particulièrement nécessaire à Madagascar et que c'est par elle seulement, c'est-à-dire par la coordination de tous les efforts, qu'on arrivera à coloniser la grande île et à lui donner, par le travail, la prospérité qu'on peut en attendre.

Dans la journée ont été organisés des divertissements populaires analogues à ceux en usage dans nos fêtes de France. Ils ont été pour les Malgaches une vraie révélation et les ont beaucoup amusés. Dans les courses à pied, à filanzane, à la cruche pour femmes, les prix ont été chaudement disputés. Dans les courses de mulets et de chevaux, la lutte a été particulièrement vive.

Le soir, un feu d'artifice a été tiré par les soins de M. le lieutenant Turquois.

À sept heures, un grand dîner réunissait à la Résidence générale les principales autorités civiles et militaires de la ville, ainsi qu'un certain nombre de colons, MM. Porter, vice-consul d'Angleterre, Borchgrevinck, superintendant des missions norvégiennes, et Rasanjy, Gouverneur général de l'Émyrne.

Au dessert, le Résident Général a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« Je crois que ceux d'entre vous qui habitent Madagascar depuis quelques années ont dû être satisfaits de cette journée.

Pour la première fois, ils ont pu voir nos couleurs flotter seules sur cette terre, devenue désormais, et sans conteste, française. Je sais qu'il existe encore dans la grande île de vastes espaces où notre domination n'est pas reconnue par les peuplades qui les habitent. Mais, les résultats que nos officiers et soldats ont déjà obtenus dans ces derniers mois, au point de vue de la pacification, permettent d'espérer qu'avant longtemps il ne restera plus un seul coin de Madagascar où l'autorité de la France ne sera définitivement reconnue et respectée. Cette date du 14 juillet 1897 permet donc de mesurer déjà les progrès de la grande œuvre entreprise ici par le gouvernement de la République. Qu'il me soit permis, à cette occasion, d'exprimer encore une fois ma reconnaissance à tous mes compatriotes, militaires, fonctionnaires, colons, qui ont tenu à honneur, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte dans un récent voyage autour de l'île, de me fournir tous une collaboration aussi énergique que dévouée. C'est en leur nom, et aussi au nom de nos nouveaux sujets malgaches, dont nous comptons ici le principal représentant, le Gouverneur général de l'Émyrne, que j'adresse à M. Félix Faure, le Président de la République Française, l'hommage de notre profond respect et de notre ardent patriotisme. Nulle part, notre pays ne compte de serviteurs plus fidèles et plus jaloux de sa grandeur et de sa prospérité que les Français de Madagascar.

« Veuillez me permettre aussi de remercier MM. le Vice-Consul d'Angleterre et le représentant de la Mission Norwégienne d'avoir bien voulu ce soir se joindre à nous. »

M. le Vice-Consul d'Angleterre Porter a remercié le Résident Général, et a répondu qu'il tenait tout particulièrement à souligner les progrès que l'intervention des troupes françaises a fait faire à la pacification. Il a ajouté qu'ayant parcouru la route de Tamatave au mois de juillet 1896, il l'avait de nouveau suivie il y a peu de temps et avait pu ainsi se rendre compte par lui-même des énormes progrès réalisés. Alors qu'il y a un an les escortes n'arrivaient qu'avec peine à protéger les voyageurs, aujourd'hui au contraire, la route est libre et sûre, et les Européens

y trouvent, au lieu de ruines, des villages riches et prospères, pourvus de toutes les ressources nécessaires.

M. le Superintendant des Missions Norvégiennes Borchgrevinck a pris ensuite la parole et a tenu aussi à constater l'heureuse métamorphose qui s'est produite à Madagascar. Il a rappelé, en outre, que les Norwégiens doivent leur dynastie à la France et a ajouté que ce lien, presque de famille, contribue à renforcer l'amitié que des sympathies naturelles entretiennent entre les deux nations.

M. le Procureur Général achève la série des toasts par un discours dans lequel il rappelle le rôle prépondérant que l'armée, troupe et corps d'officiers, a joué dans l'œuvre de pacification ; il constate aussi que les fonctionnaires et les colons ont contribué aux résultats obtenus, les premiers en se consacrant avec zèle à l'organisation du pays, les seconds en employant les indigènes dans leurs exploitations industrielles, agricoles ou commerciales et en les détournant ainsi par le travail du parti de l'insurrection. Mais, comme dans toute société naissante, ces efforts ne pouvaient porter leurs fruits que groupés et dirigés vers le but commun par une volonté unique ; M. le Procureur Général déclare être certainement l'interprète de la Colonie française en disant que c'est l'honneur du Résident Général d'avoir été cette volonté et d'avoir su, dans ce rôle élevé et difficile, se concilier les sympathies et s'assurer le dévouement de tous. Il termine en portant la santé du chef de la Colonie.

Le dîner a été suivi d'une réception et d'un bal qui se sont prolongés jusqu'au jour.

Les renseignements parvenus des divers points de l'île et notamment de Mianarivo, Ambohitrolomahitsy, Ankazondandy, Tanifotsy, Anjozorobo, Ambatondrazaka, Andriba, font connaître que les Malgaches ont fêté le 14 juillet avec un grand enthousiasme et ont adopté définitivement cette date pour leur fête nationale.

ACTES OFFICIELS

Un décret en date du 4 août 1897 supprime l'emploi de résident général de France à Madagascar et crée un emploi de gouverneur général de la colonie de Madagascar et dépendances.

Le général Gallieni, commandant en chef du corps d'occupation, est chargé des fonctions de gouverneur général, avec toutes les attributions précédemment dévolues au résident général.

Un décret rendu sur la proposition du ministre des colonies fait passer dans la hiérarchie des administrateurs coloniaux les résidents, vice-résidents et chanceliers de résidence à Madagascar, institués par le décret du 28 décembre 1895.

Les résidents de 1re classe deviennent administrateurs en chef de 2e classe ; les résidents de 2e et 3e classes et les vice-résidents de 1re classe entrent dans les cadres comme administrateurs de 1re, 2e et 3e classes, et enfin les vice-résidents de 2e classe, les chanceliers de résidence de 1re et de 2e classes, comme administrateurs adjoints de 1re, 2e et 3e classes.

Ces agents continueront à recevoir la solde coloniale et la solde d'Europe afférentes à l'emploi dont ils étaient titulaires dans la hiérarchie du personnel des résidences, tant que la situation qu'ils occuperont à Madagascar dans le cadre des administrateurs coloniaux comportera un traitement inférieur à leurs anciens émoluments.

En vertu de ces dispositions, ont été nommés :

Administrateurs en chef de 2e classe. – MM. Mizon, Lemaire, Pradon, François Alby et Besson.

Administrateurs de 1re classe. – MM. Faucon et Penel.

Administrateurs de 2e classe. – MM. Vergnes, Compérat et Decostier.

Administrateurs de 3e classe. – MM. Merlaud, Ponty, Estèbe et Merwart.

Administrateurs adjoints de 1re classe. – MM. Decœne-Recouchot, Lacaze et Garnier-Mouton.

INFORMATIONS

Le 4 août, à deux heures, a eu lieu au temple de l'Oratoire, le mariage de Mlle Madeleine Mercet, fille de M. Émile Mercet, président de l'Union Coloniale Française, membre du Conseil du Comité de Madagascar, officier de la Légion d'honneur, avec M. Alexandre Vacherie, sous-intendant militaire, maître des requêtes au Conseil d'État, chevalier de la Légion d'honneur.

Les témoins étaient pour la mariée : M. Henri Brisson, président de la Chambre, et M. Carraby, avocat à la Cour ; pour le marié : M. le général Davout, duc d'Auerstædt, grand chancelier de la Légion d'honneur, et M. Bousquet.

Le Comité de Madagascar est heureux de présenter ses félicitations à M. et Mme Mercet, et d'adresser ses vœux aux jeunes mariés.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aux membres du Comité de Madagascar, le retour à Paris de notre vice-président *M. Chailley-Bert*, qui vient d'accomplir aux Indes Néerlandaises une importante mission dont l'avait chargé le ministre de l'Instruction publique, et de lui souhaiter la bienvenue.

M. Chailley-Bert, fort satisfait de son voyage, a vu des choses très intéressantes, noté nombre de faits instructifs au point de vue de la colonisation. Il exposera certainement bientôt, avec sa verve et son éloquence habituelles le résultat de ses observations, dans des articles ainsi que dans des conférences auxquelles nous ne manquerons pas de convier nos amis.

Ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur : M. Perier, président de la Compagnie Havraise-Péninsulaire de navigation à vapeur, administrateur de cette Compagnie depuis seize ans. Services exceptionnels rendus en cette qualité pour le développement commercial des colonies. A prêté à l'administration un très utile concours à l'occasion des transports effectués à Madagascar.

Pradon, résident de 1re classe à Madagascar.

Le ministre des colonies a reçu un télégramme du général Gallieni l'avisant que la ligne télégraphique de Tananarive à Majunga a été achevée et ouverte au service le 29 juillet. On sait que Tananarive ne communiquait avec la métropole que par la ligne télégraphique de Tamatave d'où les dépêches étaient dirigées vers l'île Maurice ; désormais les trois villes importantes de Madagascar : Tananarive, Tamatave et Majunga, seront en communication directe par le câble de Moçambique posé au début de la campagne.

La Compagnie havraise péninsulaire vient de créer une ligne de bateaux à vapeur destinée à desservir les différents ports de l'île de Madagascar. Les voyageurs et les marchandises seront reçus par la Compagnie avec connaissements *directs* pour les escales de Nossi-Bé, Port-Dauphin, Farafangana, Mananjary, Mahanoro, Vatomandry et Andevorante. Les ports de Majunga, Diégo-Suarez et Tamatave sont desservis par une ligne régulière partant du Havre le 1er de chaque mois. C'est le

Tafna de 2,000 tonneaux de jauge qui inaugure ce service de cabotage.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MM. les Actionnaires de la Compagnie Lyonnaise de Madagascar, société anonyme au capital de 200.000 francs (ancienne société en nom collectif et en commandite simple dite « Compagnie Lyonnaise de Madagascar », Ch. Pagnoud et Cie) sont convoqués a la seconde Assemblée générale constitutive, qui aura lieu le *Samedi 21 août 1897*, à 3 heures de l'après-midi, au siège social, 26, rue de l'Arbre-Sec, à Lyon.

ORDRE DU JOUR

Lecture du rapport de M. Maurice Piaton, commissaire nommé par la première Assemblée générale constitutive du 12 août 1897, pour l'appréciation des avantages particuliers stipulés aux statuts ;

Approbation de ces avantages particuliers ;

Nomination des administrateurs ;

Nomination d'un ou de plusieurs commissaires chargés de faire un rapport à l'Assemblée générale sur les comptes du premier exercice social et sur la situation de la société, conformément à la loi ;

Fixation de la rémunération des commissaires et fixation des jetons de présence à allouer au conseil d'administration ;

Reconnaissance de la transformation définitive de la Société.

À l'issue de l'Assemblée constitutive, il sera tenu une Assemblée générale extraordinaire, dont l'ordre du jour sera le suivant :

Augmentation du capital de la Société.

MM. les Actionnaires sont en outre informés que le rapport imprimé de MM. Piaton, en date du 13 août 1897, sera tenu à leur disposition à partir du 15 août 1897, à Lyon, dans les bureaux de MM. Charles Pagnoud et Cie, rue de l'Arbre-Sec, 26.

La *Compagnie française d'exploration et de colonisation*, à Madagascar, capital : 200.000 francs par 400 actions de 500 francs, 1, rue Scribe, Paris, a été modifiée. Directeur : M. Auguste-Alfred Gourmes.

La seconde et dernière assemblée générale constitutive de la *Compagnie des gisements aurifères d'Itoalona* (Itola) Madagascar, aura lieu le 14 octobre prochain.

Siège social : 19, rue Marbeuf.

Table des matières

Note sur l'édition

Le texte a été établi à partir de l'édition originale.

La mise en page doit tout au travail du groupe *Ebooks libres et gratuits* (http://www.ebooksgratuits.com/) qui est un modèle du genre et sur le site duquel tous les volumes de la *Bibliothèque malgache électronique* sont disponibles. Je me suis contenté de modifier la « couverture » pour lui donner les caractéristiques d'une collection dont cet ouvrage constitue le cinquante-troisième volume. Sa vocation est de rendre disponibles des textes appartenant à la culture et à l'histoire malgaches.

Vos suggestions et remarques sont bienvenues, à l'adresse : bibliothequemalgache@bibliothequemalgache.com.

Tous les renseignements sur la collection et les divers travaux de la maison d'édition, ainsi que les liens de téléchargements et les sites annexes se trouvent ici : www.bibliothequemalgache.com.

Pierre Maury, mars 2009